

LORS D'UNE ENTREVUE MÉDIATIQUE QUI SERA DIFFUSÉE CE SOIR

Le Président s'engage à augmenter les salaires et l'allocation chômage

P3



Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro
Dimanche 31 juillet 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5600 - 19^e année

POUR L'AUTONOMISATION DE LA FEMME ALGÉRIENNE

Les efforts des hautes autorités se poursuivront

P3

ELLE A CLASSÉ L'ALGÉRIE DANS LA ZONE DES PAYS À RISQUES

Quand la France retrouve son âme coloniale

LIRE EN PAGE 3

MÉGAPROJET DE LA 3^E PLUS GRANDE RÉSERVE DE FER AU MONDE

Le géant « Gara Djebilet » lancé

LIRE EN PAGE 4



RELATIONS COMMERCIALES DE L'ALGÉRIE AVEC L'ESPAGNE

Aucune reculade de l'État

► Ce que dit la note de l'ABEF

P2

MERCATO

Le Paris SG sur les traces de Bensebaïni

P7

HIPPODROME SIDI NAIL - DJELFA, CET APRÈS-MIDI À 16H00



Une cagnotte au menu est toujours d'actualité

P14

LES COURSES EN DIRECT

RELATIONS COMMERCIALES DE L'ALGÉRIE AVEC L'ESPAGNE

Aucune reculade de l'État

Les allégations colportées, en ce moment, par certains médias sur une prétendue reculade de l'Algérie concernant ses relations commerciales avec l'Espagne sont erronées, car aucune information officielle n'a été rendue publique à ce sujet par les autorités ou les institutions compétentes.



rie avec ses partenaires commerciaux, relèvent des prérogatives exclusives de l'État, et non pas des organisations professionnelles, telle que l'Association des banques et établissements financiers (ABEF). L'ABEF, à laquelle font référence ces médias, ne peut se substituer aux institutions de l'État qui ont en charge les finances, l'économie et le commerce extérieur. Elle est une association à caractère professionnel et défend les intérêts de ses adhérents. L'ABEF est une association regroupant une trentaine de banques et établissements financiers activant en Algérie, dont

une dizaine étrangers, notamment les deux banques françaises : BNP PARIBAS et Société Générale.

Sa mission consiste surtout à représenter les intérêts collectifs de ses membres vis-à-vis des tiers, notamment auprès des pouvoirs publics et de la Banque d'Algérie, autorité de régulation de l'activité bancaire.

Pour rappel, l'Algérie avait décidé le 8 juin dernier de procéder à la suspension "immédiate" du traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération qu'elle a conclu le 8 octobre 2002 avec le royaume d'Espagne.

Cette décision souveraine a fait l'objet de déclarations "hâtives" et "infondées" faites au nom de l'Union européenne (UE).

"La précipitation et le parti pris de ces déclarations mettent en évidence le caractère inapproprié de leur contenu, s'agissant d'un désaccord politique avec un pays européen de nature bilatérale n'ayant aucune incidence sur les engagements de l'Algérie à l'égard de l'UE et ne nécessitant par voie de conséquence nullement le déclenchement d'une quelconque consultation européenne aux fins de réaction collective", a réagi le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, dans un communiqué.

"Il convient dans ce contexte de rappeler que la décision de suspendre le Traité algéro-espagnol d'amitié, de bon voisinage et de coopération répond à des considérations légitimes, qui tiennent pour l'essentiel à ce que le partenaire se soit délié d'obligations et de valeurs essentielles inscrites dans ce Traité, prenant ainsi la responsabilité de vider cet instrument juridique de sa substance et de mettre en cause sa pertinence dans les relations entre les deux parties audit traité", lit-on dans le même communiqué.

APS

RAPPORT DE L'ONU : « L'occupant israélien prive les Palestiniens et les Syriens de leurs droits »

Les Nations unies ont souligné, dans un rapport, que les politiques et pratiques de l'entité sioniste dans le territoire palestinien occupé empêchent le développement, provoquent des crises humanitaires et fragmentent l'économie palestinienne. La Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (CESAO) a préparé le rapport périodique sur les répercussions économiques et sociales de l'occupation sioniste sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris El-Qods-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé, qui est publié par le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies sous forme de memorandum pour le Conseil économique et social et l'Assemblée générale. Le rapport note que "ces politiques et pratiques impliquent des violations du droit international, notamment en ce qui concerne les politiques discriminatoires et autres qui sont considérées comme des expulsions forcées, ainsi que des politiques et pratiques qui privent les Palestiniens et les Syriens sous occupation de leurs droits, y compris la poursuite de la colonisation illégale". Il fait également référence à l'intensification de la répression des autorités sionistes contre les Palestiniens et les organisations de la société civile, en particulier celles qui s'opposent à l'occupation, documentent les violations du droit international, accusent l'entité sioniste d'apartheid et appellent à lui imposer des sanctions. Le rapport réaffirme "la quasi-impossibilité de parvenir à un développement durable dans le territoire palestinien occupé compte tenu de la poursuite de ces politiques et pratiques, et met en garde contre une nouvelle détérioration attendue, car plus de la moitié des Palestiniens sous occupation ont désormais besoin d'une aide humanitaire". Le rapport explique également l'exacerbation des souffrances de la population de Gaza à la suite de 15 ans de siège et d'escalades militaires répétées contre la bande, dont la plus récente remonte à mai 2021. Le rapport indique que le système de politiques et de pratiques adopté par l'entité sioniste conduit à "dépouiller systématiquement l'économie palestinienne de ses éléments vitaux et à éroder sa base productive". Le rapport sera de nouveau présenté à l'Assemblée générale des Nations unies lors de sa prochaine session.

R. I.

NOTE DE L'ABEF

Ajustement dans les relations commerciales avec l'Espagne

Les relations commerciales avec l'Espagne ont repris leur cours normal après la décision que vient de prendre l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) qui a annoncé, dans une note datée du 28 juillet 2022, la levée du gel des domiciliations bancaires pour les opérations de commerce extérieur de et vers l'Espagne, le jour même. C'est l'opération d'évaluation du dispositif de gel qui a amené l'ABEF en concertation avec les acteurs concernés du commerce extérieur, a en ordonné la levée. Il s'agissait de mesures conservatoires notifiées par l'ABEF aux directeurs des banques et établissements financiers, le mercredi 8 juin 2022 dans la foulée de la décision annoncée, le même jour, par l'Algérie de la suspension immédiate du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération conclu le 8 octobre 2002 avec le Royaume d'Espagne. «Une très mauvaise nouvelle pour l'Espagne», avaient alors commenté des représentants de la classe politique et de la société civile, espagnoles, qui craignaient surtout les retombées négatives de cette décision pour l'économie espagnole. En effet, les mesures économiques prises par l'Algérie en accompagnement de la suspension immédiate du Traité ont fait mal à l'Espagne. Au plan du commerce extérieur, l'Espagne était dans les premières places comme fournisseur et

comme client de l'Algérie, vue comme « un marché prometteur » par les opérateurs espagnols et comme une porte d'accès vers l'Afrique "très intéressante" notamment après l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Dans les dernières statistiques douanières pour le premier semestre 2022, l'Espagne apparaît comme 2ème client de l'Algérie avec 12,13 % des échanges, après l'Italie (21,83%), pour l'essentiel du gaz, mais ne figure pas parmi les principaux fournisseurs de l'Algérie. Dans le domaine de l'énergie, les relations commerciales étaient appelées à s'étendre et l'Algérie aurait fait de l'Espagne un grand hub gazier pour l'Europe, s'il n'y avait eu le "revirement brusque et injustifié" du Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, sur la question du Sahara occidental. La note de l'ABEF, levant le gel des opérations commerciales de l'Algérie avec l'Espagne, n'est pas perçue comme véritablement un signe de détente dans les relations entre les deux pays. Il s'agit visiblement d'un ajustement de la position de l'Algérie par rapport au cadre plus large des relations avec l'Union européenne, tenant compte des aspects juridiques liés à l'Accord d'association Algérie-UE. Mais ce qui est fait est fait, rien ne sera comme avant entre l'Algérie et l'Espagne, ni d'ailleurs avec l'Union européenne et les pays qui la composent. La dété-

rioration actuelle des relations algéro-espagnoles, est intervenue dans le contexte de la crise ukrainienne qui a créé une tendance profonde vers un bouleversement des relations internationales avec un impact sur les cadres bilatéraux. Naturellement, les autorités espagnoles souhaitent que rien ne change. Dans une première réaction à la décision de l'ABEF portant la levée du gel des domiciliations bancaires des opérations du Commerce extérieur de et vers l'Espagne, le ministre espagnol des Affaires étrangères José Manuel Albares a déclaré vendredi soir, que son pays aspire à des relations normales avec l'Algérie comme c'est le cas avec tous les pays voisins. Par «pays voisins» faut-il comprendre l'Italie ? Comment les relations de l'Algérie avec l'Espagne pourraient-elles être exactement les mêmes qu'avec tous les pays voisins, basées sur 'l'amitié', 'l'avantage' et 'le respect mutuel', 'l'égalité souveraine' et 'la non-ingérence' dans les affaires intérieures", alors que l'Espagne, contrairement au «pays voisin», l'Italie, s'est écartée de la légalité internationale concernant la question du Sahara occidental ? Sur le prix du gaz vendu à l'Espagne à travers le gazoduc Medgaz, le Président-directeur général du Groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, avait annoncé l'intention de le revoir à la hausse.

M'hamed Rebah

L'EX-MAE ARANCHA GONZALEZ LAYA

« L'Espagne est un acteur protagoniste au Sahara occidental »

L'ex-ministre des Affaires étrangères espagnole, Arancha Gonzalez Laya, a évoqué le chantage fait par le Maroc à son pays pour qu'il change sa position sur la question sahraouie, en utilisant notamment la migration comme moyen de pression. Interrogée dans un entretien au quotidien El Diario Montanes sur la pression exercée par Rabat sur Madrid dans le dos-

sier du Sahara occidental, Mme Arancha Gonzalez a répliqué : "Personne n'est dupe". Et d'évoquer encore le chantage du Makhzen : "Ce que je crois, c'est que l'Union européenne (UE), après différents épisodes à la frontière avec la Turquie et la Biélorussie et aussi avec le Maroc, a clairement rejeté l'utilisation de la migration comme arme politique". "Tous les efforts doivent

être faits pour éviter le recours à des personnes en situation de grande vulnérabilité", a-t-elle martelé. Sur un autre registre, Mme Arancha Gonzalez a insisté sur l'importance des négociations pour aboutir à une solution au conflit du Sahara occidental occupé par le Maroc et de soutenir les efforts de l'Envoyé personnel du SG de l'ONU pour le dossier. Et de souligner qu'il y a "des questions

de politique étrangère dans lesquelles l'Espagne est un acteur de plus et d'autres dans lesquelles elle est un acteur protagoniste, comme dans le conflit au Sahara occidental". "Ce que je dis et soutiendrai c'est qu'il faut une solution au problème du Sahara occidental et qu'elle ne peut venir que d'une négociation entre parties (Maroc et Front Polisario, NDLR). Seule une négociation

entre les parties sera efficace à moyen terme, il faut aussi soutenir les efforts du médiateur de l'ONU", a-t-elle encore affirmé. Et de souligner qu'il y a "des questions de politique étrangère dans lesquelles l'Espagne est un acteur de plus et d'autres dans lesquelles elle est un acteur protagoniste, comme dans le conflit au Sahara occidental".

R.I./APS

ELLE A CLASSÉ L'ALGÉRIE DANS LA ZONE DES PAYS À RISQUES

Quand la France retrouve son âme coloniale

Malgré les déclarations de bonnes intentions de ses responsables, la France continue de vêtir le costume de l'ancienne puissance coloniale quand elle s'adresse aux pays africains.

Elle feint d'oublier que les peuples de ce continent se sont libérés au prix de guerre où le colonisateur avait usé de toute sa puissance de feu, de toute sa roubardise et de tous les artifices pour rester le maître incontesté des lieux. Il faut savoir que la France ne semble pas avoir assumé sa défaite aussi bien en Algérie, qu'au Vietnam ou encore dans certains autres pays africains qui ont mené une guerre de libération et qui leur a coûté de nombreux sacrifices mais qui a fait d'eux des forteresses sur lesquelles la puissance de l'armée française et ses alliés de l'Otan se sont cassé les dents. Il faut savoir que la France revêt toujours son costume d'ancienne puissance coloniale quand elle traite avec l'Afrique. Récemment, son président Emmanuel Macron à l'occasion de la visite qui l'a mené dans trois pays africains, n'a pas manqué, toute honte bue, de traîner les Africains d'hypocrites. Rien que ça. Estimant qu'il est dans un territoire acquis et encore sous autorité de l'idéologie néocoloniale, la Françafrique, mise en place par Jacques Foccart, s'est permis de donner des leçons d'intérêts géostratégiques et mettant en garde contre ce qu'il a qualifié d'entrisme russe et chinois dans le continent. Comme si les dirigeants africains avaient reçu l'aide de l'ancienne puissance coloniale pour stabiliser leurs pays et les mener vers le développement. Et quand elle est rabrouée et contrariée, elle joue la carte de



Catherine Colonna, MAE française

la pression comme elle tente de le faire avec ceux qui sont contre ses desiderata à l'instar de l'Algérie qu'elle n'est pas arrivée à dompter malgré tous les complots qu'elle a fourbis contre elle.

LES ACTIONS SOUVERAINES DE L'ALGÉRIE DÉRANGENT

La France perd du terrain en Algérie car les dirigeants du pays ont compris que l'intérêt du peuple passe par la diversification des partenaires surtout économiques. Elle voit d'un très mauvais œil la réalisation du Gazoduc transsaharien, l'embellie entre Alger et Rome, la multiplication des opportunités de partenariat avec les russes, les chinois ou les turcs. Ce sont autant d'opportunités qui ont échappé aux entreprises françaises. Et cela Paris ne semble pas l'apprécier. Récemment une note du ministère des affaires étrangères, a classé l'Algérie dans la catégorie des pays à risque majeur tout comme la Somalie, le Soudan, l'Afghanistan, la Syrie, le Honduras ou Haïti. Cette note concerne les désignations à des postes diplomatiques ou consulaires à travers le monde qui a été classé en trois zones :- Zone A : postes dans les pays où les conditions de vie sont réputées difficiles, en raison notamment du climat ou des contraintes quotidiennes.

- Zone B : postes dans les pays où les conditions de vie sont réputées difficiles, en raison notamment du climat ou des contraintes quotidiennes.

- Zone C : postes dans les autres pays.

Et l'Algérie a été classée dans la zone A, allez savoir sur quels critères se sont basés les rédacteurs de cette note pour établir un tel classement. Il faut savoir que dans ce classement, le Maroc qui a été façonné au grès du général pédophile Lyauté figure dans la catégorie B, donc il présente moins de risques que l'Algérie. Il faut savoir que le Maroc est aujourd'hui une dépendance française. Aux yeux de certains responsables français, de riches et de patrons d'entreprises, ce n'est même plus un pays souverain mais un département d'outre-mer où ils peuvent sévir à leur guise. Le président français qui avait affirmé récemment sa volonté d'ouvrir une nouvelle page avec l'Algérie semble être rattrapé par les vieux démons, ceux de l'Algérie française et l'Algérie à papa. Il voit d'un mauvais œil, la dynamique économique qui s'installe à petites touches en Algérie. Il voit d'un très mauvais œil le rôle de pays pivot qui pourrait jouer un rôle aussi bien continental que régional. Pris de panique par

la perspective d'un hiver très rigoureux, il n'apprécie pas le développement de la coopération énergétique entre l'Italie et l'Algérie ou encore entre des pays africains (Niger et Nigeria dans le cadre du TSGP). Il a vu l'Algérie échapper au diktat de l'endettement extérieur et du bon vouloir de la Banque mondiale ou encore à l'aumône du club de Paris. Toutes ces avancées ne sont pas au goût de tous les néocolonialistes, français et autres. Il y a quelques années, l'ancien ministre français des affaires étrangères, Bernard Kouchner, s'était flanqué d'une flopée de reporters de télévisions pour le filmer sur une plage de Somalie, suant sous le poids d'un sac de farine qu'il espérait offrir à des enfants de Mogadiscio. Il voulait montrer le rôle humanitaire de la France. L'image fabriquée de toutes pièces par les médias pour envahir le monde n'a pas tenu longtemps puisque, quelques mois plus tard, la France larguait ses bombes sur les enfants d'Irak (1ère guerre du Golfe) faisait intervenir son corps expéditionnaire à Kolwezi (Zaire), s'engageait une nouvelle fois en Irak, a envoyé ses légionnaires en Syrie, a créé le chaos en Libye et aurait même participé à l'assassinat de Guedhafi. C'est ça la France des droits de l'Homme et c'est ça aussi la France qui se permet de diviser le monde en zones selon ses intérêts, ses lubies et les élanements de son âme colonialiste primaire. Et pour la gouverne des responsables français, l'Algérie que vous considérez comme un pays à risques a reçu une délégation de 500 de vos compatriotes sportifs qui ont participé aux JM d'Oran, des responsables et des chefs d'entreprises et même des Français Lambda ont séjourné récemment dans notre pays sans que leur vie ne soit mise en danger.

Slimane B.

LORS D'UNE ENTREVUE MÉDIATIQUE QUI SERA DIFFUSÉE CE SOIR Le Président s'engage à augmenter les salaires et l'allocation chômage

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a, lors d'une entrevue médiatique qui sera diffusée ce soir, pris un engagement d'augmenter les salaires des travailleurs et de l'allocation chômage, à considérer « les recettes supplémentaires » engrangées par l'économie nationale durant cette année. « Tant qu'il y a des recettes supplémentaires cette année, je m'engage à augmenter les salaires et l'allocation chômage », a annoncé le Président dans une séquence de son entrevue périodique avec les représentants de la presse nationale diffusée sur le compte des réseaux sociaux de la présidence de la République. Cette entretien médiatique sera diffusé ce soir sur les chaînes publiques de la télévision et de la radio ainsi que la chaîne internationale « AL24 news ». Dans le même ordre d'idée, le chef de l'État a précisé que « la bataille que nous menons vise le recouvrement de la dignité » du citoyen. En réponse à une question sur un probable remaniement ministériel, le président Tebboune a affirmé qu'« il y aura un remaniement ministériel », le qualifiant de « chose normale qui intervient dans tous les gouvernements du monde ». Un remaniement, a-t-il précisé, qui s'inscrit dans le cadre de « la mise en œuvre de nos engagements ». Autre question abordée par le président Tebboune, le groupe pétrolier national, à savoir « la bonne volonté et le haut sens de patriotisme des travailleurs du groupe Sonatrach », saluant de passage « le plus simple employé » jusqu'au « plus haut cadre » pour les efforts consentis dans le domaine. Interrogé sur l'enseignement de la langue anglaise au cycle primaire, comme instruction qu'il avait donnée récemment en Conseil des ministres, le chef de l'État a fait savoir que cette décision « sera appliquée dès cette année » pour permettre à l'Algérie « de s'ouvrir sur le monde ». À ce titre, il précise que « la langue française étant un butin de guerre mais l'anglais est une langue internationale ». A propos de l'imposant défilé militaire organisé par l'Armée nationale populaire à l'occasion de la célébration du soixantenaire de l'indépendance de notre pays, le Président a expliqué que l'Algérie est dans son « droit » absolu d'organiser une telle parade militaire de surcroît à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de son indépendance, et de mettre en avant, dans ce contexte, « la cohésion entre le peuple et l'ANP, celle-ci étant une Armée-Nation ». À l'international, et concernant le prochain sommet arabe prévu les 1er et 2 novembre 2022 à Alger, le président de la République a affirmé que notre pays « jouit d'une crédibilité dans le monde arabe », soulignant que « la famille arabe se réunira à Alger » et que l'Algérie « est la mieux placée pour rassembler le monde arabe ». Également, le locataire d'El-Mouradia a abordé les relations entre l'Algérie et l'Italie rehaussées à leur niveau stratégique pour saluer « l'évolution » qu'elles ont récemment connue, exprimant la disposition des deux pays à s'engager dans « la production conjointe dans le domaine de l'industrie mécanique et de la construction automobile et navale ».

R. N.

F. G.

BENABDERRAHMANE À PROPOS DE L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DE LA FEMME ALGÉRIENNE

« Le Président s'est engagé à poursuivre les efforts »

Le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane, a souligné, hier à Alger, l'importance qu'accorde le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la femme dans son programme et son engagement à poursuivre les efforts pour son autonomisation économique, la consolidation de ses droits et sa protection contre toutes les formes de violence. Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de la conférence internationale sur "le militantisme de la femme algérienne de la guerre de libération au processus d'édification", au Centre international des conférences (CIC), Abdelatif Rahal, le Premier ministre a mis en exergue l'attachement du président Tebboune, "convaincu du rôle axial de l'élément féminin en tant que variable fondamentale dans l'équation d'édification, à accorder une grande importance à la femme dans son programme que le Gouvernement s'attèle à mettre en œuvre". Le Président Tebboune s'est engagé "à poursuivre les efforts pour l'autonomisation de la femme, l'amélioration de sa situation, la consolidation de ses droits et sa protection contre toutes les

formes de violence, outre la création de mécanismes de renforcement de l'entrepreneuriat féminin, notamment dans les zones rurales", a poursuivi Benabderrahmane. Il a réaffirmé la détermination du gouvernement "à aller de l'avant vers la consolidation des acquis obtenus et à coordonner les efforts à tous les niveaux dans le cadre d'une approche participative pour renforcer ses capacités d'adhésion au processus du développement économique du pays". Le Premier ministre a exprimé son souhait de voir l'organisation de cette conférence internationale contribuer à "la promotion de l'expérience algérienne pionnière en matière d'autonomisation de la femme pour participer au développement économique des pays et des communautés".

Le Premier ministre a présidé l'ouverture des travaux de la conférence internationale sur le militantisme de la femme algérienne de la guerre de libération au processus d'édification, organisée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Prennent part à cette conférence qui se tient dans le cadre d'un partenariat entre le

ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, et le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme sous le thème "la femme, combat d'exception et créativité", des ministres des Affaires sociales de pays arabes, et la ministre turque des Affaires sociales. Cette rencontre, abritée par le Centre international des conférences (CIC) Abdelatif Rahal, s'inscrit dans le cadre des festivités de célébration du 60ème anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale et vise à mettre en exergue la place et le rôle importants de la femme dans la société algérienne. Avant l'ouverture officielle des travaux, le Premier ministre a visité une exposition de publications du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, dans le cadre de la préservation de la mémoire collective et l'instauration de la culture historique et réunissant des titres d'ouvrages édités à différentes occasions dont des publications (plus de 200 titres) en rapport avec le 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale.

MÉGAPROJET DE LA 3E PLUS GRANDE RÉSERVE DE FER AU MONDE

Le géant « Gara Djebilet » lancé

L'exploitation de cette gigantesque mine de fer aux 3,5 milliards de tonnes de réserves, cofinancée par l'Algérie et la Chine pour un investissement ne devant pas dépasser les 2 milliards de dollars, placera l'Algérie en tant que leader de l'industrie sidérurgique et métallurgique en Afrique.

Tout comme les hydrocarbures, le sol algérien regorge de quantités inestimables en ressources minières. Aujourd'hui, ce « don du ciel » place notre pays, grâce aux décisions de l'État qui ont permis la reprise en main de l'exploitation souveraine de ses propres richesses, dans une position de leader mondial dans le domaine énergétique et minier. Pour preuve, la dernière crise née du conflit ukrainien a mis au grand jour le rôle axial de l'Algérie ainsi convoitée de toutes parts en quête de contrats énergétiques.

Au-delà de la rente pétrolière qu'il conviendra tout aussi à profiter surtout en pareille conjoncture de demande accrue, la volonté des hautes autorités publiques consistant à aller vers d'autres ressources hors-hydrocarbures se voient à travers de gigantesques projets à réaliser sur le terrain. L'exemple est celui de lancer en ouverture la troisième réserve mondiale en minerai de fer. A savoir, le mégaprojet de Gara Djebilet, qui a été inauguré, hier, en grande pompe, par le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, lors d'une visite dans la wilaya de Tindouf.

Sur place, Arkab a fait remarquer que, conformément au programme du Gouvernement et aux décisions du Conseil des ministres, le département de l'Énergie et des Mines cherche à développer et à initier ce projet dans le domaine minier



dans le but d'une meilleure exploitation de ces ressources aux quatre coins du pays. Selon le ministre, l'exploitation des richesses en sous-sol du pays a permis le financement et le développement des investissements, dont la dernière révision du cadre réglementaire constitue un gage de garantie pour le captage des IDE.

Tout comme Gara Djebilet, le développement des grands projets industriels qui vise à valoriser les ressources minérales locales, le projet de phosphate intégré de Tébessa, l'exploitation du zinc et du plomb à Béjaïa entre autres, préparent le lit pour une relance économique hors-hydrocarbures.

Fin mars dernier, l'Algérie à travers l'Entreprise nationale de fer et de l'acier (FERAAL) et la Chine représenté par un consortium d'entreprises constituée des entreprises (CWE), ont signé un mémoran-

dum d'entente pour l'exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet. Qualifié d'historique, cet accord prévoit la création d'une joint-venture (51 pour la partie algérienne et 49 pour la partie chinoise) pour le financement de ce mégaprojet.

Dans des déclarations à la presse, en marge de la cérémonie de signature de cet accord, Arkab a souligné qu'« il a été convenu avec la partie chinoise de cofinancer » ce mégaprojet, ajoutant que « le coût de cet investissement n'a pas été fixé à ce jour et ne devrait pas dépasser les 2 milliards de dollars selon les estimations préliminaires ». Ce document a marqué alors le lancement effectif et en exploitation de la mine de Gara Djebilet en trois étapes et ce jusqu'à 2025, une année qui devrait consacrer la première production de fer au niveau de la zone exploitée.

F. Guellil

POUR FACILITER LA FLUIDITÉ DU TRAFIC AUX FRONTIÈRES

Les Douanes algériennes et tunisiennes coordonnent leurs efforts

Le Comité technique algéro-tunisien de coopération douanière a achevé ses travaux de trois jours, jeudi dernier à Tunis, consacrés à l'examen des domaines de coopération et de coordination pour faciliter la fluidité de la circulation aux frontières, des voyageurs et des marchandises, indique un communiqué de la Direction générale des douanes (DGD).

La réunion, dont les travaux se sont déroulés au siège de la Direction générale des douanes tunisiennes, a été coprésidée par le directeur général des douanes algériennes, Noureddine Khaldi et la directrice générale des douanes tunisiennes, Najet Jaouadi, en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Tunisie et des cadres douaniers centraux des deux côtés, précise le communiqué.

Le comité a porté sur différents axes d'intérêt commun entre les deux organes douaniers des deux pays voisins, visant à examiner les domaines de coopération et de coordination pour faciliter

la fluidité de la circulation aux frontières, des voyageurs et des marchandises, lutter contre la contrebande et concrétiser le principe de la coopération dans le domaine de la formation des douaniers, conformément à la convention de coopération administrative mutuelle signée entre les deux

pays à Tunis le 9 janvier 1981, note la même source.

Enfin à cette occasion, les deux parties ont insisté, sur l'impératif de coordonner les efforts communs devant renforcer les liens d'amitié et de coopération entre les deux pays dans le domaine douanier au regard des missions

axiales assignées au corps des douanes en tant qu'instrument efficace pour protéger et promouvoir l'économie nationale à travers des facilitations douanières et partant, développer l'économie et l'investissement productif, a-t-on ajouté de même source.

A. Mounir

L. Zeggane

POUR LA 2E SÉANCE CONSÉCUTIVE

Le dollar en recul face au yen

Le dollar fondait face au yen vendredi pour la deuxième séance consécutive, la déception du marché après le PIB américain les poussant vers la devise japonaise, en petite forme depuis plusieurs mois. Le dollar perdait 0,78% à 133,22 yens, un sommet depuis près d'un mois et demi. "Les principales questions des dernières 24 heures étaient : est-ce que la Réserve fédérale américaine (Fed) a changé de cap mercredi ? Et, est-ce que les États-Unis sont en récession?", se demande Jim Reid, analyste.

Selon l'analyste, les investisseurs ont répondu à l'affirmative aux deux questions. Malgré une nouvelle hausse des taux de la Fed de 75 points de base mercredi, le marché juge que l'institut monétaire va devoir lever le pied plus tôt que prévu pour éviter d'étouffer l'économie

des États-Unis. En effet, le produit intérieur brut (PIB) américain s'est à nouveau contracté au deuxième trimestre. Résultat, "les cambistes revoient leurs prévisions de divergence de politique monétaire entre le Japon et les États-Unis", commente Lee Hardman, analyste. Le yen avait atteint, mi-juillet, un plus bas depuis 1998 face au dollar, le marché estimant que la Banque du Japon allait rester timorée face à l'inflation mais que la Fed allait continuer de remonter ses taux rapidement. Le rebond de l'euro (+0,20% à 1,0218 dollar) restait plus timoré, alors que le risque d'une crise de l'énergie continue de peser sur les perspectives économiques de la zone euro. L'analyste, Andrew Kenningham, juge 'probable que la région entre en récession plus tard dans l'année'.

R. E.

AVEC LES PRIX DU PÉTROLE QUI MAINTIENNENT LEUR TENDANCE HAUSSIÈRE

La récession économique plane sur les États-Unis

Les prix du pétrole restaient en hausse malgré des données macroéconomiques décevantes aux États-Unis, qui a annoncé, jeudi dernier son deuxième trimestre consécutif de contraction du PIB, car l'offre sur le marché reste tendue. Après cette annonce, en effet, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre, dont c'est le dernier jour de cotation, vendredi prenait, 2,28%, à 109,58 dollars.

Le baril de West Texas Inter médiate (WTI) américain pour livraison le même mois montait, quant à lui, de 2,33%, à 98,67 dollars. « Le pétrole est étonnamment ferme », ont commenté des analystes. Pourtant, une série de données macroéconomiques défavorables aux États-Unis « ont intensifié les craintes que l'économie mondiale ne se dirige vers une récession », ont relevé les analystes. Le produit intérieur brut (PIB) des États-Unis s'est de nouveau contracté au deuxième trimestre de 0,9% en rythme annualisé, selon les chiffres publiés jeudi ce qui accroît les risques de voir la première économie du monde entrer en récession.

Il s'agit du deuxième trimestre consécutif de croissance négative. « La faiblesse du dollar américain a permis au pétrole d'ignorer la contraction surprise de l'économie américaine » ont indiqué les analystes. Le dollar américain baissait face à l'euro après l'annonce de la Réserve fédérale (Fed) mercredi, du rehaussement de ses taux directeurs de 75 points de base, une décision largement anticipée. Son président, Jerome Powell, a de plus laissé entendre qu'« à un certain point, il sera approprié de ralentir le mouvement. L'étroitesse des marchés pétroliers, la demande mondiale ne s'étant pas encore totalement rétablie alors que les contraintes de l'offre persistent, laissant présager une tendance à la hausse des prix du pétrole », ont ajouté les analystes. Les investisseurs attendent désormais la prochaine réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs dix partenaires (Opep+) en visioconférence à Vienne, siège de l'organisation. « Avec la réunion de l'Opep+ la semaine prochaine, le brut pourrait consolider ses récents gains au cours des prochaines sessions », ont estimé les analystes.

COVID-19

87 nouveaux cas et aucun décès

Quatre-vingt-sept nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19) et 61 guérisons ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'établit ainsi à 267 374, celui des décès demeure inchangé (6876 cas), alors que le nombre total des patients guéris passe à 179 400 cas.

Par ailleurs, quatre patients sont actuellement en soins intensifs, précise la même source, relevant que 31 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

HÉPATITES

Le plan de lutte 2022/2026 lancé prochainement

Le ministère de la Santé lancera prochainement le plan national de lutte contre les hépatites 2022-2026, a indiqué, jeudi, dernier, à Alger, Dr Hakim Si Mohand, de la direction de la Prévention et de la promotion de la santé au ministère.



PH: DR

Intervenant lors d'une journée d'étude organisée par le ministère de la Santé à l'occasion de la Journée mondiale contre l'hépatite célébrée chaque année le Dr Si Mohand a expliqué, jeudi dernier, que l'Algérie s'emploie à mettre en œuvre la stratégie mondiale de l'OMS contre l'hépatite pour 2030, « visant à réduire les nouvelles infections dues au virus de l'hépatite de 90% et les décès de 65%, et à assurer l'accès au traitement aux 80% de personnes infectées par le virus mais ne pouvant pas obtenir les services dont elles ont besoin », dans le cadre de la réalisation du

troisième objectif des ODD des Nations unies à l'horizon 2030. Aussi, il a déclaré à propos de cette stratégie, qu'elle vise « à éliminer le VIH, les maladies sexuellement transmissibles MST et l'hépatite virale. Il a également évoqué les principaux axes inclus dans le nouveau plan dont le renforcement de la prévention et du dépistage », dans l'objectif d'assurer une bonne prise en charge des patients à travers le pays, outre le renforcement de la communication et la mobilisation de la société civile. Dr Si Mohand a affirmé que le plan en question s'inscrit dans le cadre de la

stratégie mondiale du secteur de la santé 2022/2030 contre l'hépatite virale, élaborée par l'Organisation mondiale de la Santé OMS. À cet effet, le responsable a passé en revue les différentes mesures, les textes juridiques et acquis réalisés par le secteur en matière de lutte contre l'hépatite virale qui constitue un véritable fardeau pour la santé publique, citant notamment la vaccination contre l'hépatite B, devenue obligatoire dans le calendrier vaccinal national depuis 2003, la gratuité du vaccin pour les professionnels de la Santé depuis 2013, ou encore l'ou-

verture de 45 centres de prise en charge des malades à travers le pays, lesquels étaient contraints de se déplacer au CHU Mustapha Pacha. Enfin, pour atteindre ces objectifs, le représentant de la Direction de la prévention a relevé la nécessité d'impliquer les organisations de la société civile et les sociétés scientifiques, à la faveur de la publication par le ministère d'un guide sur les hépatites, « l'Algérie est en mesure d'éliminer les hépatites à l'horizon 2030, conformément aux recommandations de l'OMS », a-t-il conclu.

A. Mounir

LIVRE PAPIER ET NUMÉRIQUE

Voici les modalités réglementaires de vente

Les modalités et les conditions de la vente, par voie électronique, du livre en papier ou numérique ont été fixées par un décret exécutif paru au dernier Journal officiel.

Le texte définit les modalités et les procédures de vente et paiement électroniques, le délai de livraison, ainsi que les différentes étapes d'exécution de la transaction électronique. La vente électronique concerne notamment le livre sur support papier, le livre numérique le livre numérisé ainsi que toutes les prestations qui complètent la vente du livre par voie électronique dont les abonnements périodiques aux librairies électroniques», selon les termes de ce décret du 18 juillet.

Pour ce faire, l'opération de vente du livre, par voie électronique, est soumise notamment à « l'inscription au registre du commerce et la publication d'un site ou d'une page Internet hébergé en Algérie avec une extension ".com.dz"», selon les dispositions de ce texte réglementaire qui définit également les conditions contractuelles entre le consommateur et le vendeur. Ainsi, « toute vente par voie électronique doit être précédée par une offre commerciale électronique et formalisée par un contrat électronique validé par le e-consommateur du livre ». « L'offre

doit comporter, outre le numéro d'identification fiscal et les adresses physique et électronique du vendeur, la nature, les caractéristiques et le prix de livres proposés en toutes taxes comprises ». « Il doit aussi mentionner l'état de disponibilité de livres, les frais et les délais de livraison ainsi que les conditions générales de vente ». « Le prix de la vente du livre en Algérie doit être unique et n'inclut pas les frais de livraison », selon le décret qui précise que « le prix unique du livre concerne

le même titre, auteur, éditeur ou importateur ». « Quant au livre édité en Algérie destiné à l'exportation, son prix est fixé par l'exportateur ». Aussi « le décret stipule que le paiement électronique doit s'effectuer à travers des plates-formes de paiement dédiées, mises en place et exploitées exclusivement par les banques agréées par la Banque d'Algérie et Algérie poste », selon le décret

L. Zeggane

CONFÉRENCE RÉGIONALE SUR LA FEMME PARTISANE

Le Conseil de la nation participe au rendez-vous de Jordanie

Le Conseil de la nation prend part les 29 et 30 juillet dans la capitale jordanienne Amman aux travaux d'une conférence régionale sur "la femme dans les partis politiques dans le monde arabe", indique hier un communiqué de la chambre haute du Parlement. La sénatrice et membre de l'Union des femmes parlementaires arabes contre la violence faite aux femmes, Nouara Saâdia Djaâfar, prend part à cette

rencontre qui permettra aux participants d'examiner "les défis et les opportunités relatifs à la participation de la femme dans les partis politiques", précise le communiqué. Intervenant lors d'une séance sur "le rôle des partis et des forces politiques", Mme Nouara Djaâfar a évoqué l'expérience de l'Algérie dans ce domaine, soulignant que "les questions de la femme ont suscité de l'intérêt en Algérie et les réformes se sont alors

succédé dans le système législatif, englobant notamment la Constitution et les lois sur l'état civil, la protection de la femme contre la violence, les élections et les partis politiques". La même responsable a relevé, en outre, "les taux élevés de la participation de la femme dans les secteurs de l'éducation, de l'enseignement, de la magistrature et de la Santé", outre "sa présence honorable dans le corps diplomatique". L'ordre du jour

de cette conférence porte sur "l'examen de plusieurs thèmes, notamment le rôle des législations et des institutions de l'État dans la mise en place d'un environnement propice à la participation de la femme dans l'activité politique au sein des partis, le rôle des partis et des forces politiques ainsi que le rôle des médias et de la société civile dans le renforcement de la participation de la femme en politique". APS

ENTREPRENEURIAT

Le travailleur peut désormais bénéficier d'un congé d'un an pour créer son entreprise

La nouvelle loi sur les relations de travail vient d'entrer en vigueur à la faveur de la publication, dans le journal officiel numéro 49, des modalités de son application. Ainsi, le texte permet désormais aux travailleurs désireux de créer une entreprise de bénéficier d'un congé d'un an. Il s'agit de la loi n 22-16 modifiant celle de n 90-11 du 21 avril 1990 relative aux relations de travail, signée par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le 20 juillet en cours. Selon l'énoncé, "Le travailleur a droit à un congé non rémunéré, pour création d'entreprise, une fois durant sa carrière professionnelle. Il a droit également au recours au travail à temps partiel pour création d'entreprise, conformément aux dispositions de la législation et de la réglementation en vigueur". La durée du congé ou du travail à temps partiel pour création d'entreprise est fixée à une année, "au maximum". Elle peut être prorogée exceptionnellement pour une durée n'excédant pas six mois, sur justification fournie par le travailleur concerné. L'employeur peut pour nécessité de service, décider après avis du comité de participation, de reporter la date du départ du travailleur en congé, ou le recours au travail à temps partiel pour la création d'entreprise, pour une période de six mois au maximum, si l'absence du travailleur concerné risque d'avoir des effets majeurs préjudiciables à l'entreprise, souligne le même texte. La mise en congé du travailleur pour la création d'entreprise entraîne la suspension de sa rémunération et la cessation du bénéficié de ses droits relatifs à l'ancienneté et à l'avancement, est-il précisé, dans cette nouvelle loi. Toutefois, le travailleur concerné préserve ses droits acquis liés à son poste de travail, à la date de sa mise en congé pour la création d'entreprise, ajoute le texte soulignant que durant son congé, le travailleur continue de bénéficier de la couverture en matière de sécurité sociale, selon les modalités fixées par voie réglementaire. En cas de non réalisation de son projet dans les délais fixés, le travailleur peut demander sa réintégration dans son poste de travail ou réemployé à temps plein, dans un délai d'un mois au moins, avant l'expiration du congé ou de période du travail à temps partiel pour création d'entreprise. Le travailleur désireux créer une entreprise peut bénéficier des avantages et aides octroyés dans le cadre des dispositifs publics de création et l'extension d'activités conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, selon la loi 22-16.

R. N.

CRISE POLITIQUE EN IRAK

Nouvelle irruption de manifestants pro-Sadr au Parlement

Pour la deuxième fois cette semaine, des milliers de partisans de l'influent leader politique chiite Moqtada Sadr ont envahi samedi le Parlement irakien qu'ils comptent occuper jusqu'à nouvel ordre, après une nouvelle journée de manifestation dans un pays en pleine crise politique.

Brandissant des drapeaux irakiens, des portraits de Moqtada Sadr et des drapeaux aux insignes religieuses, des milliers de manifestants se pressaient dans le hall d'entrée du Parlement avant de pénétrer dans l'hémicycle, faisant le signe de la victoire et prenant des selfies dans une ambiance bon enfant, ont rapporté des journalistes de l'AFP sur place. L'impasse politique est totale en Irak qui attend la nomination d'un nouveau Président et d'un Premier ministre, dix mois après les législatives d'octobre 2021. Faiseur de roi et trublion de la scène politique, Moqtada Sadr a lancé une campagne de pression maximale contre ses adversaires, rejetant leur candidat au poste de chef du gouvernement. Mercredi des manifestants avaient brièvement occupé le Parlement, et samedi ils ont annoncé "un sit-in (qui durera) jusqu'à nouvel ordre", selon un bref communiqué du Courant sadriste. Allongés sur la moquette des couloirs, adossés aux piliers, certains manifestants tuaient le temps sur leur portable, d'autres s'éventaient à l'aide de cartons ou avaient enlevé leur chemise pour rester en maillot de corps, selon un journaliste de l'AFP. Samedi matin, plusieurs milliers de manifestants rassemblés devant un pont de Bagdad ont escaladé des blocs en béton érigés pour bloquer la voie, parvenant finalement à pénétrer dans la zone verte, malgré les tirs de gaz lacrymogènes des forces de sécurité et les canons à eau qui ont été activés, a constaté l'AFP.

"GOUVERNEMENT CORROMPU ET INCAPABLE"

Les manifestants rejettent la candidature au poste de Premier ministre de Mohamed Chia al-Soudani, jugé proche de l'ancien chef du gouvernement Nouri al-Maliki,



ennemi historique de M. Sadr. Dans les jardins du Parlement, Sattar al-Aliawi, 47 ans, dit manifester contre "un gouvernement corrompu et incapable" qui selon lui sera formé par les adversaires de M. Sadr. "Nous ne voulons pas de M. Soudani", martèle ce fonctionnaire. "Le peuple refuse totalement les partis qui ont gouverné le pays pendant 18 ans", lance-t-il. "Nous tiendrons un sit-in sous le dôme du Parlement, nous allons dormir ici". Ancien ministre et ex-gouverneur de province âgé de 52 ans, M. Soudani est le candidat du "Cadre de coordination", alliance de factions chiites pro-Iran regroupant la formation de l'ancien Premier ministre Nouri al-Maliki et les représentants du Hachd al-Châabi, ex-paramilitaires intégrés aux forces régulières. S'il a aujourd'hui décidé de maintenir la pression sur ses adversaires, M. Sadr leur avait pourtant laissé la tâche de former un gouvernement, faisant démissionner en juin ses 73 députés: ils représentaient la première force au sein du Parlement de 329 députés. Dans un communiqué samedi le Cadre de coordination a fustigé "les atteintes aux institutions constitutionnelles" après les incursions au Parlement. À son tour, la coalition a appelé "les masses populaires (...) à manifester pacifi-

quement pour défendre l'État et sa légitimité".

"ESCALADE POLITIQUE"

"Poursuivre l'escalade politique accroît les tensions dans la rue", a regretté dans un communiqué l'actuel Premier ministre, Moustafa al-Kazimi. Au total, au moins 100 manifestants et 25 membres des forces de sécurité ont été blessés samedi en marge des manifestations, selon le ministère de la Santé. "Nous sommes là pour une révolution de la réforme (...) pour rendre victorieux le peuple et Sayyed Moqtada Sadr le leader", a lancé samedi un manifestant Haydar al-Lami dans le centre de Bagdad. "Le corrompu nous n'en voulons pas, et nous ne voulons pas essayer ceux qu'on a déjà vu" au pouvoir, a-t-il dit, interrogé par l'AFP. "Ils ne nous apportent rien, depuis 2003 jusqu'à maintenant ce sont les mêmes, ils nous ont porté préjudice". Dans la nuit de vendredi à samedi, les partisans de Sadr ont saccagé à Bagdad des bureaux du parti Daawa de M. Maliki, ainsi que des locaux du Courant Hikma, la formation du politicien Ammar al-Hakim, qui fait partie du Cadre de Coordination, selon une source de sécurité.

PALESTINE

Les pratiques sionistes empêchent le développement des territoires occupés

Les Nations unies ont souligné dans un rapport que les politiques et pratiques de l'entité sioniste dans le territoire palestinien occupé empêchent le développement, provoquent des crises humanitaires et fragmentent l'économie palestinienne. La Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (CESAO) a préparé le rapport périodique sur les répercussions économiques et sociales de l'occupation sioniste sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris El-Qods-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé, qui est publié par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies sous forme de mémorandum pour le Conseil économique et social et l'Assemblée générale. Le rapport

note que "ces politiques et pratiques impliquent des violations du droit international, notamment en ce qui concerne les politiques discriminatoires et autres qui sont considérées comme des expulsions forcées, ainsi que des politiques et pratiques qui privent les Palestiniens et les Syriens sous occupation de leurs droits, y compris la poursuite de la colonisation illégale". Il fait également référence à l'intensification de la répression des autorités sionistes contre les Palestiniens et les organisations de la société civile, en particulier celles qui s'opposent à l'occupation, documentent les violations du droit international, accusent l'entité sioniste d'apartheid et appellent à lui imposer des sanctions. Le rapport réaffirme "la quasi-impossibilité de parvenir à un développement durable dans le territoire palestinien

occupé compte tenu de la poursuite de ces politiques et pratiques, et met en garde contre une nouvelle détérioration attendue, car plus de la moitié des Palestiniens sous occupation ont désormais besoin d'une aide humanitaire". Le rapport explique également l'exacerbation des souffrances de la population de Gaza à la suite de 15 ans de siège et d'escalades militaires répétées contre la bande, dont la plus récente remonte à mai 2021. Le rapport indique que le système de politiques et de pratiques adopté par l'entité sioniste conduit à "dépouiller systématiquement l'économie palestinienne de ses éléments vitaux et à éroder sa base productive". Le rapport sera de nouveau présenté à l'Assemblée générale des Nations unies lors de sa prochaine session.

ITALIE

La Russie rejette les accusations "bizarres" d'ingérence électorale

La Russie a rejeté vendredi les accusations "bizarres" d'ingérence électorale en Italie, après que Matteo Salvini, le leader du parti italien d'extrême droite de la Ligue, a été sommé de s'expliquer sur des contacts entre l'ambassade russe et son entourage en amont de la crise ayant abouti à la chute de Mario Draghi. "Il est bizarre de voir que la classe politique et les médias italiens (...) commencent à être guidés par des acteurs extérieurs en imitant leurs pires pratiques et modèles de campagne électorale" et recourent "au mythe banal sur l'ingérence de Moscou dans les processus électoraux", a déclaré la porte-parole de la diplomatie russe, Maria Zakharova. Pour la Russie, "l'Italie est un pays souverain qui mène une politique intérieure et extérieure indépendante", a-t-elle souligné, dans un communiqué sur Telegram. C'est pourquoi "les relations entre la Russie et l'Italie se sont toujours caractérisées par le pragmatisme, la compréhension et le respect mutuels", a ajouté Mme Zakharova. Le gouvernement d'unité nationale de Mario Draghi est tombé le 14 juillet lorsque la Lega, Forza Italia (droite) et le Mouvement 5 Etoiles (populistes), ont refusé de participer à un vote de confiance au parlement.

ÉMIRATS ARABES UNIS

Au moins 7 morts dans des inondations

Au moins sept personnes ont été tuées dans des inondations suite à des pluies torrentielles qui se sont abattues ces derniers jours sur plusieurs régions des Émirats arabes unis, ont annoncé vendredi les autorités de ce pays du Golfe. "Nous avons le regret d'annoncer que six personnes, des asiatiques ont été retrouvées mortes à la suite des inondations", a déclaré Ali Al Tunajji, directeur général des opérations centrales au ministère de l'Intérieur, sur Twitter. La mort d'un septième asiatique a été annoncée ultérieurement par le ministère émirati de l'Intérieur. Des pluies torrentielles sans précédent à cette période de l'année se sont abattues depuis mercredi sur les émirats de Foujaïrah, Ras Al-Khaimah et Charjah, selon les autorités qui ont annoncé avoir apporté des secours à des centaines de personnes en détresse. Selon M. Al-Tunajji, 80% des personnes dont les maisons ont été endommagées par les inondations "sont rentrées chez elles", et la plupart des routes touchées par les inondations ont été rouvertes. Des pluies torrentielles ont sévi également récemment dans d'autres pays de la région comme l'Iran où au moins 24 personnes ont péri dans des inondations près de la capitale Téhéran, selon des sources officielles.

CONFLIT EN UKRAINE

Lavrov et Blinken s'entretiennent pour la première fois

Les chefs de la diplomatie des États-Unis et de la Russie se sont entretenus vendredi pour la première fois depuis le début du conflit en Ukraine, le secrétaire d'État Antony Blinken décrivant une discussion "franche". M. Blinken avait annoncé mercredi qu'il prévoyait de contacter son homologue russe Sergueï Lavrov afin de discuter d'une offre des États-Unis pour libérer la basketteuse Brittney Griner et l'ex-soldat devenu espion Paul Whelan. Il pourrait s'agir d'un échange contre Viktor Bout, un russe emprisonné aux États-Unis. "Nous avons eu une discussion franche et directe", a déclaré le secrétaire d'État américain au cours d'une conférence de presse. "J'ai appelé le Kremlin à accepter l'offre conséquente que nous leur avons faite" concernant Paul Whelan et Brittney Griner. M. Blinken n'a pas souhaité décrire la réaction de M. Lavrov à cette proposition. "Je ne peux pas vous dire si je pense que les choses sont plus ou moins probables", a-t-il dit. "Mais il était important qu'il l'entende directement."

**LES
TRANSFERTS
BOURSES**

SELON LA PRESSE ALLEMANDE

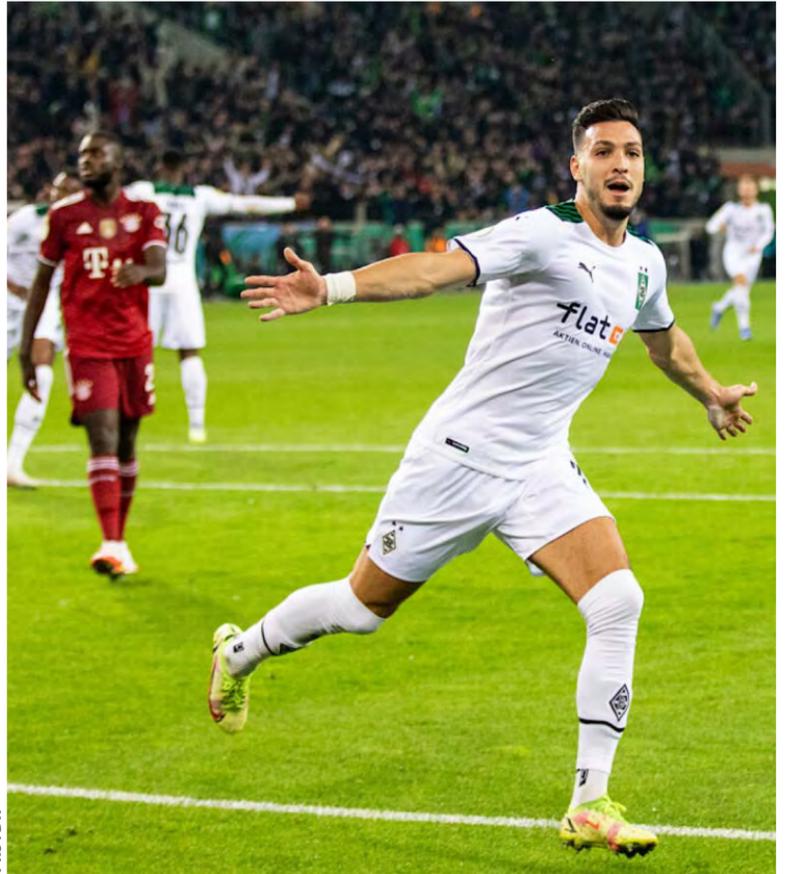
Le Paris SG sur les traces de Bensebaini

Le Paris Saint-Germain envisage de recruter l'un des cadres de l'équipe nationale algérienne, lors de l'actuel marché des transferts estival, a révélé le journal allemand "Bild".

Cette source a fait savoir que le joueur visé par la direction du Paris Saint-Germain est le défenseur Ramy Bensebaini, sociétaire du club allemand du Borussia Monchengladbach.

Si cette transaction venait à se conclure, ce sera la deuxième expérience de l'enfant de Constantine dans le championnat français, lui qui a déjà évolué au sein du stade de Rennes où il avait brillé ce qui lui a ouvert les portes de la Bundesliga par le biais du Borussia Monchengladbach. Et plusieurs médias allemands avaient rapporté, au cours des deux derniers mois, qu'il y avait un grand intérêt de la part de la direction du club allemand du Borussia Dortmund, pour s'offrir le Bensebaini. On a même annoncé que la transaction n'était qu'une question de temps et qu'elle allait coûter au club de Dortmund la bagatelle somme de 15 millions d'euros, avant que la direction de la même équipe ne se rétracte. À souligner que le contrat de Bensebaini avec son actuel club expire en juin 2025, mais la direction de Monchengladbach s'était montrée emballée à l'idée de le céder à un autre club en cas d'une offre alléchante qui arrangerait ses affaires sur le plan financier.

Hakim S.



COMME LORS DE CHAQUE MERCATO

Des affaires à coup de milliards sur le bureau de la CNRL

L'actuelle intersaison ne diffère pas trop de celles précédentes, puisque la Chambre de résolution des litiges relevant de la Fédération algérienne de football, a beaucoup de travail à cause des nombreuses plaintes déposées par les joueurs impayés par leurs clubs. Des pratiques qui continuent de mettre à nu la mauvaise gestion des dirigeants des formations locales dites pourtant "professionnelles". Certes, pendant chaque mercato, la FAF monte au créneau pour interdire aux clubs mauvais payeurs de recruter de nouveaux joueurs jusqu'à l'apurement de leurs dettes envers leurs anciens éléments, mais la première instance footballistique a souvent fini par faire marche arrière, en faisant par la suite des concessions comme si rien n'était arrivé.

C'est peut être cette mauvaise habitude qui incite aujourd'hui plusieurs clubs, endettés jusqu'au cou, à entamer le plus normalement du monde leur opération de recrutement sans se faire le moindre souci. Le cas du MC Oran est le plus édifiant, puisque cette formation est interdite de recrutement depuis le précédent mercato hivernal lorsque ses dettes étaient estimées à plus de 20 milliards de centimes. Cet été, la valeur des dites dettes a sensiblement augmenté sans pour autant que ses dirigeants ne montrent des signes encourageants pour les régler. Malgré cela, la direction du club phare de la capitale de l'Ouest ne s'est pas empêchée de recruter une dizaine de nouveaux joueurs en prévision de la saison prochaine alors que le recrutement n'est pas encore clos. Drôle de comportement qui renseigne d'une certaine négligence de la part de ce club et d'un manque de sérieux flagrant. Deux qualificatifs qui s'appliquent aussi sur de nombreux autres clubs qui ne se résignent à payer leurs dettes que lorsqu'ils sont exposés aux sanctions de la FIFA. L'attitude passive, voire complice répétée de la FAF, qui passe son temps à lever à

chaque période de mercato les sanctions d'interdiction de recrutement prononcées par la CNRL contre les clubs mauvais payeurs (souvent les mêmes) pour justement les amener à honorer leur ardoise antérieure avant de recruter de nouveaux joueurs, n'arrange pas les choses.

Du coup, de nombreux joueurs ont des créances de l'ordre de milliards de centimes. Pourtant, le règlement du statut et du transfert des joueurs donne le droit à un joueur de demander une résiliation de son contrat pour juste cause au bout d'un retard de paiement de deux mois. "Si un club venait à se retrouver dans l'illégalité en ne payant pas au moins deux salaires mensuels au joueur aux dates prévues, ce dernier serait alors considéré comme en droit de résilier son contrat pour juste cause sous réserve d'avoir mis en demeure par écrit le club débiteur et de lui avoir accordé au moins quinze jours pour honorer la totalité de ses obligations financières. Les actions

relatives à l'application de cet article devront être introduites auprès de la CNRL ou de la Commission du statut du joueur selon le cas dans un délai n'excédant pas trente (30) jours après la notification de la mise en demeure. Des dispositions contractuelles alternatives peuvent également être considérées. Pour les salaires qui ne sont pas versés sur une base mensuelle, la valeur correspondant à deux mois sera calculée au prorata. Le retard dans le paiement d'un montant équivalent à deux mois de rémunération sera aussi considéré comme une juste cause pour la résiliation du contrat sous réserve de se conformer aux dispositions de l'alinéa 31 relatif à la mise en demeure", explique le règlement. C'est à croire aussi que nos joueurs (et leurs agents) ne connaissent souvent pas leurs droits ou hésitent à les faire valoir pour des raisons pas évidentes du tout.

H. S.

ROYAL CHARLEROI SC

Benbouali signe ses débuts dans le Championnat belge

L'attaquant algérien Nadir Benbouali, a signé ses grands débuts avec sa nouvelle formation du Royal Charleroi SC, vendredi soir lors de la défaite concédée en déplacement face à Royale Union SG (1-0), dans le cadre de la 2e journée du championnat belge. L'ancien buteur du Paradou AC a fait son apparition en seconde période (61e), en remplacement de l'international sénégalais Youssouph Badji. De son côté, le milieu international algérien de Charleroi Adam Zorgane, titularisé, a cédé sa place en fin de match (84e). Lors de la journée inaugurale, Charleroi s'est imposé à domicile face à Eupen (3-1). Benbouali (22 ans) s'est engagé le vendredi 22 juillet avec le Royal Charleroi SC pour un contrat de trois saisons. Il détient deux sélections avec l'équipe nationale A' des joueurs locaux (1 but). Il s'est distingué lors du précédent exercice en terminant deuxième meilleur buteur de la saison 2021-2022 de la Ligue 1 algérienne avec 15 réalisations, derrière l'attaquant du MC Alger Samy Frioui (17 buts).



8E COUPE ARABE DES U20 (1/4 DE FINALE) ALGÉRIE-TUNISIE, CE SOIR À 19H00

Les Verts pour une place en demi-finale

L'équipe algérienne de football des moins de 20 ans (U20), affrontera son homologue tunisienne, dimanche au stade Emir Sultan Bin Abdelaziz d'Abha en Arabie saoudite (19h00, algériennes), dans un chaud derby maghrébin pour une place en demi-finale de la Coupe arabe de la catégorie.

Qualifiée pour les quarts de finale en alignant deux victoires : face au Liban (2-1) et la Libye (3-1), l'Algérie aura à cœur de poursuivre son bonhomme de chemin dans cette compétition, dont elle est la finaliste de la précédente édition tenue en 2021 au Caire (Égypte). Pour cela, les coéquipiers de Lahlou Akherib (JS Kabylie) devront passer l'écueil des "Aigles de Carthage", dont le secteur offensif est le plus efficace du tournoi avec 9 buts marqués en deux matchs, et sans encaisser le moindre but.

Les Tunisiens ont entamé la compétition en battant le Bahreïn (3-0), avant de lamener Djibouti (6-0), ce qui leur a permis de valider leur ticket pour les quarts de finale. Les joueurs du sélectionneur Mohamed Lacette seront appelés ainsi à sortir le grand jeu, et surtout faire preuve de solidité défensive, pour éviter l'élimination, eux qui aspirent à remporter la trophée. En dépit de la difficulté de la mission face à une solide équipe tunisienne, l'Algérie espère faire mieux lors de cette 8e édition, d'autant que l'objectif principal est de

USM ALGER Stage bloqué en Turquie à partir de demain

L'USM Alger se rendra le lundi 1er août en Turquie, pour y effectuer un stage bloqué de deux semaines en prévision de la saison footballistique 2022-2023, a annoncé le club de Ligue 1 vendredi sur son site officiel. Un stage précompétitif, prévu dans la ville d'Antalya et pendant lequel les Rouge et Noir devraient disputer un certain nombre de matchs amicaux, avec des clubs locaux, pour peaufiner leur préparation. Avant le déplacement en Turquie, le staff technique a programmé une joute amicale pour ce samedi après-midi, contre la sélection nationale des moins de 23 ans. Le coup d'envoi de cette rencontre sera donné à 18h00, au stade Omar Hamadi de Bologhine, et ce sera l'ultime test d'évaluation pour le coach Jamel Benouahi avant le déplacement en Turquie.



rempporter le trophée, même si la concurrence sera rude en présence du pays hôte et tenante du titre l'Arabie saoudite. En cas de qualification pour les demi-finales, les "Verts" seront face à un autre gros morceau, puisqu'ils affronteront le vainqueur de l'autre quart de finale entre l'Égypte et le Maroc. De leur côté, les Saoudiens évolueront, à priori, sur du velours en croisant le fer avec le Yémen, qualifié en tant que l'un des deux meilleurs

deuxièmes du premier tour, en compagnie de la Palestine, opposée à la Jordanie. Les 18 pays participants à ce tournoi ont été scindés en six groupes de trois équipes. Les premiers des groupes A, B, C, D, E, F ainsi que les deux meilleurs deuxièmes se sont qualifiés pour les quarts de finales. Les demi-finales auront lieu le mercredi 3 août, tandis que la finale se jouera le samedi 6 août (19h00).

JS KABYLIE

Début du stage de Tunisie du 29 juillet au 9 août

La JS Kabylie a entamé vendredi dernier dans la ville tunisienne de Hammam Bourguiba pour effectuer un stage précompétitif en vue de la saison 2022-2023 de la Ligue 1 de football, dont la première journée se jouera le week-end du 26-27 août, a indiqué la formation kabyle dans un communiqué. " Notre équipe effectuera son troisième stage qui s'étalera jusqu'au 9 août, et durant lequel plusieurs rencontres amicales seront au programme", a précisé la JSK sur sa page officielle Facebook. Les "Canaris" ont entamé leur préparation à Tizi-Ouzou (4-8

US BISKRA

Chérif Hadjar nouvel entraîneur

Le technicien Chérif Hadjar est devenu le nouvel entraîneur de l'US Biskra, en remplacement de Youcef Bouzidi, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football vendredi soir dans un communiqué. Hadjar (57 ans) entamera ses nouvelles fonctions dimanche, à l'occasion du stage qu'effectue la formation phare des "Zibans" à Alger, en vue de la nouvelle saison 2022-2023. En matière de recrutement, l'USB a assuré jusque-là l'arrivée de plusieurs joueurs à l'image de l'attaquant Mohamed Amine Abid (ex-HB Chelghoum-Laid), de l'ailier droit Chérif Siam (ex-MC Oran), ou encore de l'attaquant Merouane Boussalem (ex-NA Hussein-Dey). L'USB a terminé le précédent exercice 2021-2022 à la 10e place au classement final en compagnie de l'ASO Chlef avec 50 points chacun. Les coéquipiers de Adel Lekhdari entameront le prochain exercice à domicile face à l'ES Sétif, à l'occasion de la 1re journée du championnat prévue le week-end du 26-27 août.



TRANSFERT

Benayad signe pour trois saisons à l'ES Tunis

L'attaquant international algérien du Paradou AC (Ligue 1 algérienne de football), Riyad Benayad, s'est engagé pour trois saisons avec l'ES Tunis, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 tunisienne jeudi soir dans un communiqué. Prêté la saison dernière à l'ES Sétif, Benayad (25 ans) s'est illustré sous les couleurs de l'Entente, en inscrivant 12 buts, dont 5 en Ligue des champions d'Afrique. Benayad rejoint ainsi à l'Espérance son coéquipier en équipe nationale le défenseur central Mohamed Amine Tougai, alors que les autres défenseurs internationaux qui évoluaient à l'EST : Abdelkader Bedrane et Lyes Chetti, se sont engagés durant cette intersaison respectivement avec Damac FC (Arabie saoudite) et Angers SCO (France). L'excellente saison de Benayad a attiré l'intérêt du sélectionneur de l'équipe nationale Djamel Belmadi, qui l'a convoqué pour les deux premières journées des qualifications de la CAN-2024, disputées en juin dernier face à l'Ouganda (2-0) et la Tanzanie (2-0), suivies des deux matchs amicaux face à la RD Congo (3-0) et l'Iran (2-1). Le joueur a signé son premier but avec l'équipe nationale, le 12 juin lors du test amical face à l'Iran à Doha, en ouvrant le score peu avant la pause (43e). Il a été nommé pour le titre de joueur interclubs de l'année, dans le cadre des CAF Awards 2022, dont la cérémonie s'est déroulée jeudi dernier à Rabat.

Hocine Laribi rejoint Al-Shulla FC pour une saison

Le défenseur central de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football) Hocine Laribi, s'est engagé pour un contrat d'une saison avec Al-Shulla FC, a annoncé le club pensionnaire de la division 2 saoudienne, jeudi soir sur son compte officiel Twitter. Il s'agit de la première expérience à l'étranger pour Laribi (30 ans), qui avait porté les couleurs de l'Entente durant deux saisons (2019-2022). Le natif de Sour El-Ghozlane avait évolué auparavant à la JSM Béjaïa (2012-2014), l'USM El-Harrach (2014-2015), le MC Saïda (2015-2016), et le NA Hussein-Dey (2016-2019). Il rejoint à Al-Shulla FC son ancien coéquipier à l'ESS le gardien de but Sofiane Khedairia, qui a signé, quant à lui, un bail de deux saisons avec ce club basé dans la ville d'Al-Khardj. La formation d'Al-Shulla FC avait terminé l'exercice 2021-2022 à la 14e place au classement final avec 48 points, assurant son maintien lors de la 38e et dernière journée, à la faveur de sa victoire à domicile face à Hajer (1-0).

Ben Bourenane (MCA) et Achour (USMA) rejoignent l'ASO Chlef

L'ailier droit du MC Alger Mohamed Seddik Ben Bourenane et le défenseur de l'USM Alger Fateh Achour, se sont engagés chacun pour un contrat de deux saisons avec l'ASO Chlef, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football vendredi soir sur sa page officielle Facebook. La formation chélifienne a engagé auparavant deux joueurs étrangers: l'attaquant tunisien Slim Jendoubi (CA Bizertin/ Tunisie) et le milieu de terrain défensif botswanais Gape Edwin Mohutsiwa (Jwaneng Galaxy/ Botswana), qui ont paré un bail de trois saisons. En revanche, l'ASO a enregistré, entre autres, le départ des deux milieux offensifs, Khaled Dehamni (MC Alger) et Mustapha Alili (JS Kabylie), ainsi que du milieu défensif Khatir Baâziz (JS Saoura). "La direction se trouve en contacts avancés avec plusieurs joueurs : un défenseur axial, un latéral gauche, un milieu défensif, et un milieu offensif", a précisé le club dans le communiqué. Concernant l'encadrement technique, le club a indiqué être en contact avec "un entraîneur reconnu, dont le nom sera dévoilé dans les prochaines heures", lui qui succèdera à Samir Zaoui, dont le contrat n'a pas été renouvelé. L'ASO a terminé la saison 2021-2022 à la 9e place au classement avec 50 points en compagnie de l'US Biskra. Les Chélifiens entameront le nouvel exercice 2022-2023 à domicile face à la JS Kabylie, à l'occasion de la 1re journée prévue le week-end du 26-27 août prochain.

FC BARCELONE :

Robert Lewandowski s'en prend lourdement au Bayern Munich

Débarqué au FC Barcelone cet été, Robert Lewandowski est revenu sur son transfert et a lourdement attaqué la communication du Bayern Munich, son ancien club.

Le 16 juillet dernier, le Bayern Munich et le FC Barcelone annonçaient un accord pour le départ de Robert Lewandowski vers le club catalan, où il s'y est engagé pour les trois prochaines années. Une annonce qui sonnait la fin d'une longue saga qui aura duré plusieurs mois, alors que le club bavarois a longtemps refusé de voir l'attaquant polonais partir à Barcelone. Dans un entretien accordé à ESPN, l'avant-centre de 33 ans s'en est pris à son ancien club et n'a pas apprécié ses méthodes de communication liées à son avenir. «Tout ce qui s'est passé au cours des dernières semaines avant mon départ du Bayern Munich, c'était aussi beaucoup de politique. Le club a longtemps essayé de trouver un argument pour me vendre à un autre club parce que c'était difficile de l'expliquer aux fans. Et j'ai dû accepter cela, même si l'on a dit beaucoup de conneries, beaucoup de choses fausses sur moi. Ce n'était pas vrai, mais à la fin, je savais que les fans, même dans cette période, me soutiennent toujours beaucoup», a-t-il d'abord assuré.

«MON DÉPART N'A RIEN À VOIR AVEC ERLING (HAALAND)»

Avant d'expliquer que la stratégie du Rekordmeister l'a poussé à partir et commencer un nouveau chapitre au Barça. «C-

COUPE D'ALLEMAGNE Dortmund surclasse 1860 Munich au 1er tour

Le Borussia Dortmund a surclassé 1860 Munich, pensionnaire de la 3e division allemande, 3 à 0, vendredi soir en Bavière, au 1er tour de la Coupe d'Allemagne de football, faisant ainsi respecter la hiérarchie entre les deux clubs. L'une des recrues estivales du Borussia Dortmund, l'Allemand Karim Adeyemi en provenance de Salzburg, en a profité pour inscrire son premier but en match officiel avec le BVB, le deuxième de la soirée pour les hommes d'Edin Terzic. Dans les autres rencontres de la soirée, la logique a également été respectée avec les qualifications de Stuttgart, Karlsruhe et Nuremberg aux dépens d'équipes de divisions inférieures. Le Bayern Munich, champion d'Allemagne pour la 10e fois consécutive, et le RB Leipzig, vainqueur de la Coupe d'Allemagne il y a deux mois, s'affrontent samedi soir à Leipzig pour la Supercoupe et disputeront fin août leur 1er tour, respectivement contre Viktoria Cologne (3e division) et Teutonia Ottensen (4e division).

RESULTATS (division entre parenthèses) : Vendredi: Kaan-Marienborn (5) - Nuremberg (2) (+) 0 - 2 TSG Neustrelitz (5) - Karlsruhe SC (2) (+) 0 - 8 Dynamo Dresde (3) - VfB Stuttgart (1) (+) 0 - 1 1860 Munich (3) - Borussia Dortmund (1) (+) 0 - 3

NDLR: les clubssuivis d'un (+) sont qualifiés pour le tour suivant.



taines personnes n'ont pas dit la vérité, elles ont dit quelque chose de différent. Pour moi, il a toujours été important d'être clair, honnête. Et peut-être que pour certains, cela a été un problème. Au final, j'ai réalisé que si quelque chose n'allait pas chez moi, alors c'était peut-être le bon moment pour quitter le Bayern et signer pour le Barça».

Enfin, le Polonais a assuré que son transfert «n'avait rien à voir avec Erling (Haaland)», un temps annoncé au Bayern Munich. «Pour moi, même si quelque chose ne va pas me plaire, la vérité est plus importante. Je ne veux pas parler de ce qui s'est passé exactement. Mais si la question est de savoir si la décision de déménager était à cause de lui, non, je ne voyais pas le problème s'il rejoignait le Bayern Munich», a-t-il lâché.

CHelsea NAGE EN PLEIN CAUCHEMAR POUR SA DÉFENSE !

Après les départs d'Antonio Rüdiger et d'Andreas Christensen, en attendant celui de César Azpilicueta, Chelsea continue d'activer plusieurs pistes en défense centrale. Mais les échecs s'enchaînent, à l'instar de Jules Koundé, officiellement transféré du côté de Barcelone. «Kalidou Koulibaly est le deuxième joueur à rejoindre Chelsea cet été ! Le défenseur arrive de Naples et a signé un contrat de quatre ans à Stamford Bridge. Koulibaly, coéquipier international d'Edouard Mendy, renforcera considérablement nos options défensives suite aux départs de Toni Rüdiger (Real Madrid) et Andreas Christensen (FC Barcelone)» Voici ce que déclarait, le 16 juillet dernier, Chelsea, comblé par l'arrivée de l'international sénégalais (62 sélections). Oui mais voilà. Depuis, le calme règne à Stamford Bridge. De quoi agacer Thomas Tuchel, inquiet de la tournure des événements sur ce mercato estival, et ce malgré l'arrivée de Raheem Sterling en attaque. Et pour cause. Malgré deux renforts de taille, les Blues - qui comptent déjà Thiago Silva, Trevoh Chalobah, Matt Miazga, Ethan Ampadu ou encore Malang Sarr au sein de leur défense - ont bien l'intention de mettre la main sur un

nouveau profil, capable d'évoluer en charnière centrale. Dans cette optique, les hautes sphères londoniennes s'activent ces dernières semaines mais les échecs retentissent les uns après les autres et les portes, elles, ne cessent de se fermer. Tout juste doublé par le Barça pour Jules Koundé, Chelsea avance au ralenti, en témoigne les autres dossiers entrepris. Comme nous vous le révélions dernièrement, si Thomas Tuchel s'est entretenu avec Presnel Kimpembe, le défenseur du Paris Saint-Germain poursuit, de son côté, sa préparation avec le club de la capitale et son départ vers Londres reste, pour l'heure, incertain.

LES BLUES N'Y ARRIVENT PAS !

Une opération délicate à l'instar de Benjamin Pavard. Cité parmi les cibles potentiels des Blues, l'international français ne devrait, cependant, pas quitter la Bavière au cours du mercato estival. Une information révélée, ce vendredi, par L'Equipe. Interrogé à ce sujet, le défenseur du Bayern Munich semait, de son côté, le trouble quant à son avenir. «Je ne sais pas, honnêtement», affirmait, à ce titre, Pavard dans des propos relayés par Sport1. Et que dire de Wesley Fofana, l'un des talents les plus prometteurs de sa génération. Convoité par les Blues, le natif de Marseille, d'ores et déjà référencé en Premier League où il a pris ses marques avec Leicester (49 matches, 1 but et 1 offrande). Depuis, le calme règne à Stamford Bridge. De quoi agacer Thomas Tuchel, inquiet de la tournure des événements sur ce mercato estival, et ce malgré l'arrivée de Raheem Sterling en attaque. Et pour cause. Malgré deux renforts de taille, les Blues - qui comptent déjà Thiago Silva, Trevoh Chalobah, Matt Miazga, Ethan Ampadu ou encore Malang Sarr au sein de leur défense - ont bien l'intention de mettre la main sur un

ARSENAL

Le Portugais Nuno Tavares prêté à l'Olympique de Marseille

Tavares a rejoint l'Olympique de Marseille (Ligue 1 française) sous la forme d'un prêt d'un an consenti par Arsenal, a annoncé samedi le club français. Agé de 22 ans, Tavares est notamment passé par le Benfica (2015-2021), avant de rejoindre en 2021 Arsenal, où il a disputé la saison dernière 27 matches. "Nuno est un piston gauche doté d'une grande vitesse de pointe, d'un volume physique et d'une puissance largement au-dessus de la moyenne et surtout d'une capacité à répéter les efforts à haute intensité", s'est réjoui l'OM dans son communiqué. Marseille, à qui Arsenal avait prêté la saison dernière le défenseur français William Saliba, devenu international, n'a pas précisé si ce prêt de l'International Espoirs portugais était assorti d'une option d'achat.

MANCHESTER UNITED

Ronaldo annonce qu'il jouera dimanche en amical avec son équipe

Cristiano Ronaldo a déclaré vendredi qu'il participerait au match amical de Manchester United contre l'équipe espagnole du Rayo Vallecano, dimanche à Old Trafford, alors que les spéculations sur son avenir se poursuivent. La star portugaise de 37 ans, qui n'a pas effectué la tournée en Thaïlande et en Australie pour raisons personnelles, souhaiterait quitter le club qu'il a rejoint en début de saison dernière. Ronaldo n'a pas été retenu pour le prochain match amical contre l'Atlético Madrid, samedi à Oslo, mais il a indiqué sur Instagram: "Domingo o rei joga", soit "dimanche le roi joue", faisant référence à l'autre rencontre amicale du lendemain contre le Rayo Vallecano. ManU a effectivement précisé que les joueurs de l'effectif qui n'effectueraient pas le déplacement à Oslo joueront dimanche contre le Rayo. Le nouveau manager de Manchester United, le Néerlandais Erik ten Hag, avait affirmé plus tôt dans le mois que Ronaldo n'était "pas à vendre". Manchester United débute sa saison de Premier League à domicile contre Brighton le 7 août.

PSG

Un nouveau rôle pour Neymar

L'ère Galtier démarre avec un changement de système assez significatif. Notamment sur le rôle de Neymar Jr et sa position sur le terrain. Le nouveau coach parisien avait déclaré lors de sa première conférence de presse : « J'ai une idée très précise de ce que j'attendrai de Neymar. » Évaluant désormais en 3-4-1-2, le Paris Saint-Germain a, lors des matchs amicaux lors de sa tournée au Japon, pu tester cette nouvelle formule. Neymar est maintenant recentré et moins isolé sur son côté gauche. Cette nouvelle position permet maintenant à l'attaquant international brésilien de 30 ans d'être plus proche de Kylian Mbappé, mais également qu'il soit touché plus rapidement par ses coéquipiers. D'autre part, Neymar affiche un état d'esprit très apprécié par le PSG depuis la reprise. Il est jugé irréprochable pour l'heure. Il est revenu de vacances dans de bonnes dispositions, a perdu du poids et affiche une forme prometteuse. Il devrait débiter face à Nantes ce dimanche (19h) lors du Trophée des champions.

VILLARREAL

Alcacer veut revenir en Allemagne

Deux ans après son arrivée, l'attaquant Paco Alcacer (28 ans, 23 apparitions et 5 buts toutes compétitions pour la saison 2021-2022) désire quitter Villarreal, où Unai Emery ne compte pas véritablement sur lui. L'international espagnol a reçu des propositions en MLS, mais il n'a pas donné suite. Selon Sky Sport, sa priorité est de retourner en Allemagne, dans un championnat où l'ancien Valencian a évolué entre 2018 et 2020 à Dortmund. Il a ainsi été proposé au BVB, à l'Union Berlin et au Hertha Berlin. L'un de ces clubs répondra-t-il favorablement ? Affaire à suivre...

CONSTANTINE. SONELGAZ

Sensibilisation sur les modes de paiement des factures

Un programme de sensibilisation aux différents modes de paiement des factures de consommation énergétique en suspens vient d'être lancé par la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de la circonscription administrative Ali Mendjeli (Constantine) à destination des abonnés "retardataires", a indiqué jeudi à l'APS le responsable de cette direction, Abdellatif Belahrache.

Entamé sous le slogan "Payer en toute simplicité et confort", ce programme concerne, selon le même responsable, notamment les communes où le plus grand nombre de clients retardataires a été recensé. Il cible, a-t-il expliqué, les lieux publics à travers les quartiers populaires, les nouveaux sites urbains à forte croissance démographique ainsi que les zones d'ombre, dans le but d'informer sur les méthodes de règlement des factures d'électricité et de gaz impayées et accumulées depuis l'apparition du Coronavirus (Covid-19).

Afin d'améliorer le système de télépaiement, des explications seront fournies aux citoyens, notamment les démarches se rapportant à l'utilisation des nouvelles fonctionnalités et des



PH: DR

modalités de paiement via le site électronique de l'entreprise, les mesures de sécurisation de l'opération de paiement et la vérification de l'identité du client à travers un code secret envoyé par SMS, a révélé la même source.

À cet effet, M. Belahrache a précisé que les services de sa direction ont enregistré près de 1 200 millions DA de créances (électricité et gaz), auprès de ses clients, au titre du premier semestre de l'année en cours (2022). La plus grande partie de ces créances représentant 500 millions DA a été recensée auprès d'abonnés ordinaires, réparties à travers cinq (5) communes couvertes par cette direction en plus des trois (3) pôles urbains d'Ali Mendjeli, de Massinisa et d'Ain Nehas, a-t-il détaillé. Parmi le chiffre global et durant les six (6) premiers mois de l'année 2022, une autre somme jugée également assez importante détenue par les Assemblées populaires communales (APC), et qui s'élève à 400 millions DA. Ces créances sont aussi dues

aux administrations et autres entreprises publiques dont le nombre a atteint durant la même période 260 millions DA, a révélé le même responsable.

S'agissant du volume des créances signalées auprès de différentes institutions et sociétés du secteur privé, réparties à travers les communes et sites urbains concernés, ces dernières, a encore ajouté M Belahrache, sont estimées à 26 millions DA.

Pour rappel, la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de la circonscription administrative Ali Mendjeli couvre les localités de la zone Sud Ouest de Constantine, en l'occurrence les communes d'El-Khroub, d'Ouled Rahmoune, de Benbadis, d'Ain Smara et d'Ain Abid. La même direction dispose de quatre (4) agences commerciales dont deux (2) implantées dans la ville Ali Mendjeli, une (1) à El-Khroub et une (1) autre au pôle urbain Massinisa, qui couvrent pas moins de 169.968 clients.

MOSTAGANEM. EXPLOITATION ILLICITE DES PLAGES

Dix-sept personnes interpellées

Dix-sept personnes ont été interpellées à Mostaganem par les éléments de la sûreté de wilaya pour exploitation illicite de plages, a-t-on appris, jeudi, de ce corps constitué. L'opération s'inscrit dans le cadre d'une vaste campagne d'assainissement menée par le service de police, mardi dernier, au niveau des plages d'El-Matriba et de Sidi Mejdoub, dans la commune de Mostaganem, indique-t-on dans un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Cette campagne qui a vu la mobilisation d'importants moyens humains et matériels, a abouti à la constitution de dossiers judiciaires à l'encontre des dix-sept mis en cause qui avaient installé des campings sans autorisation, conformément à la décision de la wilaya n 22/21 du 12 juillet 2022, ajoute la même source. La dite décision interdit le camping et l'installation de tentes et de kiosques au niveau des plages, des fronts de mer et des places publiques de la commune de Mostaganem, a-t-on souligné de même source. À l'issue de l'opération, quelque 94 tables, 368 chaises, 54 structures métalliques et 34 couvertures de camping ont été saisies, ajoute le même communiqué. Dans le même temps, les mêmes services ont arrêté huit autres personnes au niveau de la plage de Sidi Mejdoub, impliquées dans des affaires de consommation de drogue et de psychotropes. Des dossiers judiciaires ont été constitués à l'encontre des mis en cause, a-t-on noté.

TIZI OUZOU. AU PREMIER SEMESTRE 2022

Près de 15 000 nouveaux branchements à l'électricité et au gaz

14 906 nouveaux raccordements aux réseaux de gaz et d'électricité ont été réalisés à Tizi-Ouzou durant le premier semestre de l'année en cours, a indiqué jeudi un responsable de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz, relevant de Sonelgaz-distribution. Présentant le bilan des raccordements aux deux réseaux énergétiques, en marge d'une journée portes ouvertes et de sensibilisation sur la rationalisation de la consommation énergétique, le représentant local de Sonelgaz distribution, Smail Alili, a expliqué que ce chiffre représente 7 184 nouveaux abonnés au réseau électrique, dont 7 124 en basse tension et 24 en moyenne tension, et 7 758 au réseau de distri-

bution du gaz. "Ces nouveaux branchements démontrent les efforts engagés par la société pour faire parvenir l'énergie aux clients (citoyens, opérateurs économiques, exploitant agricoles) et participer ainsi à l'amélioration du cadre de vie des citoyens et au développement économique", a estimé le même responsable qui a appelé les abonnés à rationaliser leur consommation énergétique, notamment l'électricité très utilisée en cette période de fortes chaleurs. "La période de grandes chaleurs est synonyme d'augmentation de la consommation de l'électricité par les ménages, mais aussi par les commerces, résultant de l'utilisation des climatiseurs sur de longues

périodes de la journée. Cela induit des appels de puissances très importants, et mobilise davantage de moyens de production, c'est-à-dire le fonctionnement à plein régime des centrales électriques, des postes électriques", a-t-il expliqué. Afin de rationaliser sa consommation en électricité et d'éviter une surcharge sur le réseau pouvant entraîner des pannes de courant, la direction de distribution de Tizi-Ouzou conseille à ses clients, entre autres, de privilégier la lumière du jour pendant la journée, d'éteindre systématiquement la lumière en sortant d'une pièce, de régler le climatiseur sur 25 et de fermer les portes et les fenêtres lors de son utilisation.

TLEMCCEN. PORT

DE GHAZAOUET

Les épaves de 58 embarcations de pêche abandonnées enlevées

La Direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Tlemcen a entamé l'opération d'enlèvement des épaves de 58 embarcations de pêche abandonnées dans le port de Ghazaouet, a-t-on appris, jeudi, de cette administration locale. Le chef du service de la pêche, Farid Mekkaoui, a indiqué que cette opération, lancée dernièrement dans le port de Ghazaouet, après la mise en place d'une commission de wilaya chargée d'enlever les épaves des embarcations abandonnées dans les ports de pêche de Tlemcen. Celle-ci est composée de représentants des garde-côtes, de la police des frontières maritimes et des directions locales de la pêche, de l'environnement, des travaux publics, des transports, de la protection civile, des domaines de l'État, de la société de gestion des ports de pêche et l'entreprise portuaire de Ghazaouet. Les membres de la commission ont effectué plusieurs sorties au port de Ghazaouet pour recenser des embarcations abandonnées et étudier, au cas par cas, la situation des 80 épaves abandonnées dans le bassin de ce port. M. Mekkaoui a souligné que les épaves de 58 embarcations ont été enlevées et placées à la fourrière du port de Ghazaouet. L'étude du cas de 39 épaves restantes se fera cas par cas en attendant la fin du délai accordé par l'entreprise de gestion des ports aux armateurs pour la réparation ou l'enlèvement de leurs épaves. Pour cette opération, qui a été marquée, jeudi, par l'enlèvement des épaves de deux bateaux se trouvant au fonds marins du port de Ghazaouet, des moyens humains et matériels, dont des plongeurs de la direction de la protection civile de Tlemcen, ainsi que des grues et des camions, ont été mobilisés. Une opération similaire est programmée ce dimanche pour enlever trois autres épaves dans le même port afin de d'offrir de nouveaux points d'ancrage aux autres bateaux et à contribuer à augmenter la capacité de production de cette infrastructure portuaire, a-t-on expliqué.

MÉDÉA. DRAË-SMAR

Fermeture d'un site de stockage illicite de déchets

Un site de stockage illicite de déchets recyclables, situé dans la commune de Draâ-Smar, à l'ouest de Médéa, a été fermé récemment sur décision des autorités locales pour infraction aux règles de protection de l'environnement, a-t-on appris, jeudi, auprès de cette collectivité. Implanté à proximité de la route nationale N 18, qui fait la jonction entre le chef-lieu de wilaya et les localités de l'ouest, le site en question renfermait des tonnes de déchets recyclables stockées dans des conditions qui ne répondaient pas aux normes exigées, a-t-on indiqué. La mesure de fermeture est motivée par des impératifs de préservation de l'environnement, la protection des riverains et la lutte contre la prolifération de sites de stockage nocifs et dangereux aux alentours des zones urbaines, a-t-on expliqué de même source. Pour rappel, deux sites identiques avaient été fermés fin mars dernier dans la commune de Médéa, au motif d'infraction à la législation en matière d'activité d'entreposage de déchets et de risque sur l'environnement et la santé de la population.

APRÈS 53 ANS D'ABSENCE

Aït Menguellet retrouve son public à Tigzirt

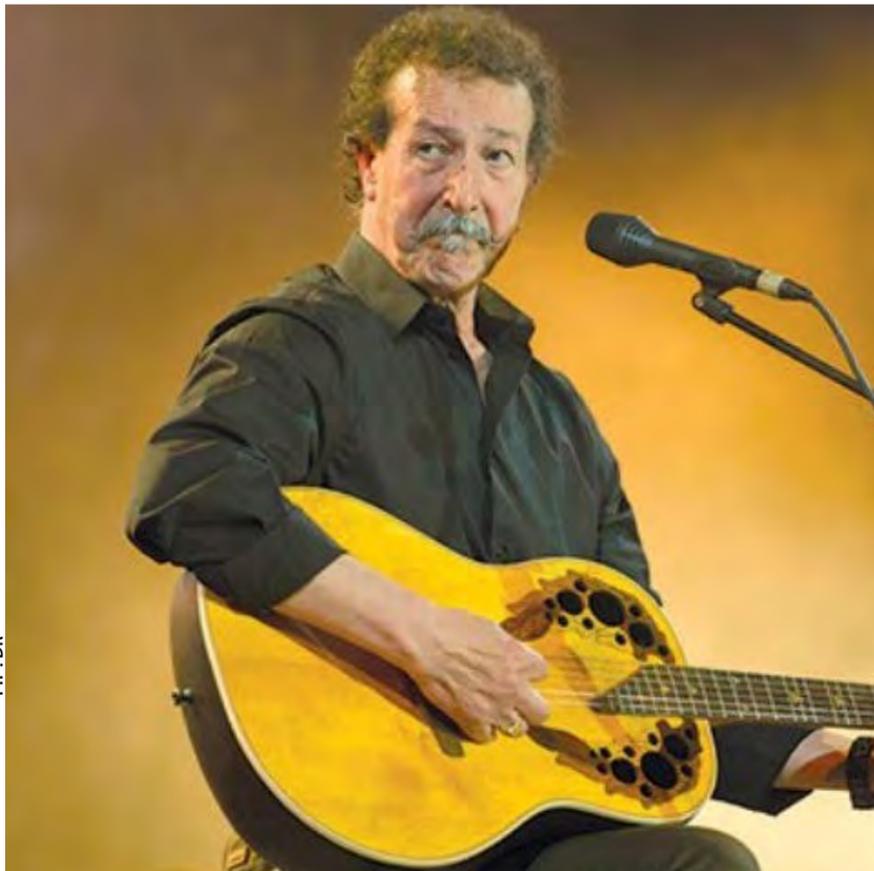
Le chantre de la chanson kabyle, Lounis Aït Menguellet, a inauguré, jeudi soir, la troisième édition du festival "Les Belles nuits de Tigzirt" (40km au Nord de Tizi-Ouzou), devant un public charmé de retrouver l'artiste, après 53 ans d'absence.

La soirée inaugurale de la nouvelle édition du festival, de retour après deux années d'absence en raison de la pandémie (Covid-19), a été confiée à l'artiste-poète Aït Menguellet qui s'est produit pour la deuxième fois à Tigzirt.

Sa première montée sur scène, "la toute première de sa carrière", a eu lieu en 1969 dans cette même ville lors de "la fête annuelle de Tigzirt" a-t-il affirmé, exprimant à l'occasion sa joie de retrouver son public. En l'espace de trois heures, le grand poète, chanteur et musicien, a réussi à rassembler plusieurs générations de ses fans. Selon Hakim Bellout, organisateur de l'événement, le festival a drainé environ 5000 visiteurs au premier jour, (des vacanciers, des membres de la communauté algérienne établie à l'étranger et des admirateurs venus de toutes les wilayas). Dans une ambiance festive, le titre emblématique "a Tamurtiw" (O Mon pays), a ouvert le bal de ce Gala, puis suivent les titres "Thafath N dunithi-iv" (Lumière de ma vie) "Arac N Ldzayer" (les enfants de l'Algérie) Svar ayouliw (aie la patience mon cœur) et bien d'autres, toutes appréciées du public qui les a reprises en chœur. L'artiste a clos le spectacle par l'inoubliable Kechini ruh nek adquimagh (Pars, moi je reste), sous les applaudissements de son public. Trois autres artistes de renom sont à l'affiche de la troisième édition du festival "les belles nuits de Tigzirt", dans cette ville côtière de la wilaya de Tizi-Ouzou. Takfarinas, Mohamed Allaoua, et L'Algérino ont confirmé leur participation à cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 6 août à l'Espace Louni de Tigzirt, ont fait savoir les organisateurs. Le chanteur Mohamed Allaoua est programmé pour la soirée du 29 juillet,

TINDOUF Création d'un nouveau musée public

Un nouveau musée public national dont le siège est fixé à Tindouf et placé sous la tutelle du ministre de la Culture et des Arts, a été créé, par un décret exécutif publié au Journal Officiel n 49. Baptisé du nom du moudjahid "Ahmed Mehasas", ce musée accueille des collections de biens culturels qui remontent à la période préhistorique, des collections naturelles des différentes périodes géologiques qui se sont succédées dans la région et des manuscrits dans les domaines religieux, culturels et sociaux. Cette nouvelle structure muséale comprend aussi des collections ethnographiques représentatives du savoir-faire artistique et artisanal traditionnel des habitants de Tindouf, selon le décret. Le conseil d'orientation du musée public national de Tindouf comprend, outre le directeur de l'Office national du parc culturel de Tindouf, des représentants de plusieurs ministères dont celui du Tourisme et de l'Artisanat, de la Défense nationale, des moudjahidine et des Ayants-droit, de l'Environnement et des Affaires religieuses et des wakfs.



et le public a rendez-vous une semaine après, soit le 5 août, avec le rappeur et chanteur, L'Algérino. La clôture du festival sera assurée par l'une des plus célèbres voix de la chanson kabyle, Takfarinas, qui donne rendez-vous, le 6 août, à ses nombreux fans. Des activités culturelles diverses et variées sont prévues tout au long du festival. Elles seront animées par 12 associations. Des ateliers de chant traditionnel, du théâtre et des activités sportives sont aussi au menu. L'événement est organisé en collaboration avec l'Assemblée populaire communale (APC) de Tigzirt, la direction locale de la Culture et des

Arts, l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA). La prochaine édition sera probablement déplacée au théâtre de verdure, un projet en cours de réalisation, a déclaré le président de l'APC de Tigzirt, Argradj Mourad-Lounes. Selon lui, le taux d'avancement des travaux est estimé à 35%. Les organisateurs ont exprimé leur souhait que le festival soit institutionnalisé "Festival international les Belles nuits de Tigzirt" afin de le "pérenniser et permettre à la région Centre du pays d'avoir un événement artistique d'envergure internationale".

CINÉMA

Le film "El Akhira, la dernière reine" à la Mostra de Venise

Le long métrage "El-Akhira, la dernière reine", une fiction historique coréalisée par Adila Bendimerad et Damien Ounouri, est en lice dans la section "Journées des auteurs" de la 79e Mostra de Venise, annoncent les organisateurs.

Ce premier long métrage des réalisateurs, retrace la vie de la reine Zaphira qui résume une époque de grands changements dans la ville d'Alger cosmopolite et en constante évolution, et qui connaît l'arrivée des Espagnols et des premiers Ottomans. Cette œuvre très attendue et tournée dans des conditions particulières imposées par la pandémie e Covid-19 compte, se déroule dans de hauts lieux de la mémoire et du patrimoine algérien comme la Citadelle d'Alger, le Bastion 23 ou encore la citadelle d'El-Mechouar à Tlemcen. Créée en 2004 par l'Association italienne des auteurs cinématographiques et des auteurs et producteurs indépendants, les journées (Giornate degli Autori) communément appelées "Venice Days", forment une section parallèle à la Mostra et attribue le "Venice Days Award".

En sa qualité de premier long métrage de fiction, "El-Akhira, la dernière reine" est également éligible pour le Prix Luigi De Laurentis, le "Lion du futur" et pour les Prix parallèles. Réalisateur du documentaire "Fidaï" en 2014 et du court

métrage "Kindil El-Bahr" en 2016, Damien Ounouri avait reçu de nombreux prix internationaux pour ses œuvres.

Campant le rôle de Zaphira, Adila Bendimerad est comédienne dans le théâtre et le cinéma, metteuse en scène,

scénariste et productrice. Elle s'est également illustrée dans des projets de théâtre de rue, et dans le cinéma dans des œuvres comme "Normal !" et "Les terrasses" de Merzak Allouache ou encore "Les jours d'avant" de Karim Moussaoui.

PREMIÈRE SOIRÉE DU FESTIVAL DE TIMGAD

Une ambiance festive créée par le public

Une ambiance festive a marqué la première soirée de la 42e édition du Festival culturel international de Timgad à Batna, qui se poursuivra jusqu'au 1er août. Des familles et des jeunes ayant déferlé dans les gradins du théâtre de plein air de Timgad ont vivement applaudi les prestations musicales diverses présentées par une pléiade d'artistes qui se sont succédé sur la scène.

Les gradins de Thamugadi ont vibré au rythme des chansons interprétées par plusieurs artistes dont la troupe Aissaoua, Massinissa, Naima El Djazairia, Yasmina Amari, Mouh Milano et MC Artisan, et répétées en chœur par le public dans une ambiance nimbée d'une lumière diffuse des téléphones portables.

La première soirée du Festival dont le coup d'envoi a été donné, jeudi, par la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, en présence du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi, s'est poursuivie jusqu'aux premières heures de la matinée de Samedi avec une ambiance bon enfant.

La soirée inaugurale de l'édition 2022 du Festival culturel international de Timgad a été interrompue en raison d'une panne technique ayant entraîné l'arrêt total des équipements de sonorisation en dépit des tentatives de réparation.

Suite à cet incident, le ministère de la Culture et des Arts a pris une série de mesures dont l'ouverture d'une enquête approfondie sur les causes de la panne en coordination avec les autorités locales, et chargé l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), de prendre en charge l'aspect technique du festival, à partir de la soirée du 29 juillet 2022 jusqu'à sa clôture au 1er août prochain.

Dans une lettre adressée au public sur sa page Facebook, le commissariat du Festival a présenté ses excuses pour les désagréments occasionnés, affirmant que des efforts seront déployés pour satisfaire le public et assurer les conditions de réussite de cette édition qui s'inscrit dans le cadre du soixantenaire de l'Indépendance de l'Algérie.

MUSIQUE CHAËBI Le Festival national de retour au mois d'août

Le Festival culturel national de la musique chaabi revient sur la scène musicale algérienne, après une absence de sept ans, à la faveur d'une 11e édition, prévue du 10 au 15 août prochains, a annoncé à l'APS, le directeur de l'Agence algérienne pour le Rayonnement culturel (AARC), Abdelkader Bendamache. "Le 11e Festival culturel national de la musique chaabi aura lieu du 10 au 15 août 2022 à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El-Feth", a déclaré le premier responsable de l'Aarc, avant d'ajouter que cette 11e édition marquant le retour de ce festival "sera entièrement dédiée à la mémoire du grand artiste et parolier, le regretté, Mahboub Safar Bati". Les noms des jeunes talents retenus pour animer la compétition de ce festival, ceux des membres du Jury et leur président, ainsi que tous le détail du programme de cette édition, "seront connus ultérieurement" a encore précisé, Abdelkader Bendamache. Un hommage à titre posthume sera rendu à la grande figure de la chanson chaabi, Mahboub Safar Bati (1919-2000), une signature synonyme de succès qui traverse encore le temps, et qui a grandement contribué à la conquête du jeune public des années 1970. Lors de la 10e édition de ce festival, le premier prix avait été attribué à Hadi Abdeslem, le deuxième à Meziane Hichem, alors que le troisième prix était revenu à l'unique voix féminine de cette édition, Baghdad Dahouia. Institué en 2006, le Festival culturel national de la musique chaabi, vise essentiellement à préserver le patrimoine de ce genre de musique populaire en lui assurant une relève parmi les jeunes et talentueux artistes en devenir.

Les courses en direct



HIPPODROME SIDI NAIL - DJELFA

DIMANCHE 31 JUILLET 2022 - PRIX : NOWANN- PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ

CAGNOTTE

Une cagnotte au menu est toujours d'actualité

En ce dernier jour du mois de juillet, l'hippodrome de Djelfa, avec ce prix Nowman, réservé pour chevaux de trois ans et plus arabe pur n'ayant pas totalisé la somme de 61.000 Da en gains et places depuis janvier passé. La présence de Dardaline, Tadj el Hadj, Idhafia et Jorh, malgré la montée amoindrie de ce dernier reste un peu difficile à écarter définitivement. Par contre, on peut faire appel aux bonnes candidatures de : Seif El Mzi, Stormae ou Bothour.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. JORH. Il faut dire qu'il descend de catégorie ici quoiqu'il change de montée, il reste toujours difficile à négliger définitivement. Méfiance.

2. STORMAE. Ce mal brun de huit ans ne court pas assez souvent et pourtant, il n'est pas dépourvu de moyens, je trouve qu'il peut décrocher une place.

3. TADJ EL HADJ. Ce mal alezan descend d'une bonne lignée, il a tout pour plaire, dans un bon jour, il peut même gagner l'épreuve.

4. CANDISIA. Ses dernières sorties sont tellement nulles qu'on ne peut lui faire confiance. À revoir.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
Y. LEGOUI	1	JORH	S. DAOUDARI	57	1	AB. DAOUDARI
M. DAIFALLAH	2	STORMAE	B. THAMEUR	56	5	PROPRIÉTAIRE
M. OTHMANE	3	TADJ EL HADJ	T. LAZREG	56	7	PROPRIÉTAIRE
S. ALLIA	4	CANDISIA	A. SAADI	55	4	AB. DAOUDARI
A. KEBAILI	5	BOTHOUR	H. RAACHE	55	8	PROPRIÉTAIRE
K. SEMAHI	6	RAGHDET EL MESK	M. SEMMAHI	55	12	PROPRIÉTAIRE
M. SEMAHI	7	IDHAFIA	K. RAHMOUNE	54	6	L. RAHMOUNE
M. BENAROUSSE	8	SEIF EL MZI	O. CHEBBAH	54	10	PROPRIÉTAIRE
M. DHAIRI	9	FALAKET	R. BAGUIRA	54	3	PROPRIÉTAIRE
B. BENFARHAT	10	MAGE GAL	AP:MA. AIDA	53	9	A. BENGANA
M. BENKOUIDER	11	DARDALINE	D. BOUBAKRI	52	11	PROPRIÉTAIRE
M. MAGHDAD	12	MOUFID DU PAON	CH. ATTALLAH	52	2	PROPRIÉTAIRE

5. BOTHOUR. Sa course d'entrée, après dix mois d'absence en dernier lieu, n'a pas été insignifiante, elle mérite qu'on lui accorde des chances. Outsider assez séduisant.

6. RAGHDET EL MESK. Rien de probant. À revoir.

7. IDHAFIA. Cette vieille coursière de neuf ans ne va pas courir battue d'avance, quoiqu'elle n'a pas été revue en piste depuis le 6 août passé. Méfiance.

8. SEIF EL MZI. Ce poulain est en train de se chercher, je crois qu'avec O. Chebbah en scelle, il va se distinguer.

9. FALAKET. Je crains qu'il est confronté encore une fois à une tâche difficile. Tâche délicate.
10. MAGE GAL. À revoir dans un autre engagement plus favorable.

11. DARDALINE. Si le jockey D. Boubakri l'a préférée à d'autres montées, c'est qu'elle est fin prête

pour même gagner sa course.

12. MOUFID DU PAON. Cet ex-transfuge de Tiaret n'arrive toujours pas à refaire surface, pour cela, on a fait appel au talentueux jockey CH. Attallah pour lui trouver la solution. Méfiance tout de même.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

11. DARDALINE - 3. TADJ EL HADJ - 7. IDHAFIA -
1. JORH - 8. SEIF EL MZI

LES CHANCES

2. STORMAE - 5. BOTHOUR

Plus de 90 millions d'Africains vivent avec l'hépatite B ou l'hépatite C

Plus de 90 millions d'Africains vivent avec l'hépatite B ou l'hépatite C, qui sont les souches les plus mortelles du virus, a annoncé l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), relevant que cette maladie demeure "une menace importante pour la santé publique en Afrique". Les données couvrant l'année 2021, publiées jeudi en marge de la Journée mondiale contre l'hépatite, note que plus de 8 % de la population totale de 19 pays est infectée par le virus de l'hépatite B, pendant que la prévalence de l'hépatite C est supérieure à 1 % dans 18 pays. Les hépatites B et C sont à l'origine de cas de cirrhose et de cancer du foie. "L'hépatite a été qualifiée d'épidémie silencieuse, mais ce tableau de bord vient tirer la sonnette d'alarme pour la Région et le reste du monde", a déclaré dans un communiqué la Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. En 2020, la Région africaine représentait 26 % de la charge mondiale de morbidité due aux hépatites B et C, avec 125.000 décès associés. Environ 70 % des cas d'hépatite B dans le monde sont concentrés en Afrique. Les symptômes de la maladie apparaissent plusieurs décennies après l'infection par le virus.

Le mandat de la MANUL prorogé de trois mois

Le Conseil de sécurité des Nations unies a prolongé jeudi le mandat de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) pour une nouvelle période de trois mois jusqu'au 31 octobre. Dans sa résolution 2647, il souligne l'importance d'un processus de dialogue et de réconciliation nationale inclusif et global, se félicite du soutien de l'Union africaine à cet égard, reconnaît le rôle important des autres organisations régionales et appelle les institutions et autorités libyennes compétentes à mettre en œuvre des mesures de confiance pour créer un environnement propice au succès des prochaines élections présidentielle et législatives. Le Conseil estime qu'il ne peut y avoir de solution militaire en Libye et exige le plein respect par tous les Etats membres de l'embargo sur les armes imposé par la résolution 1970, telle que modifiée par les résolutions ultérieures.

« Store Virtuel » pour accéder en ligne aux services d'Algérie Télécom

Le Groupe Algérie Télécom (AT) a lancé hier son "Store Virtuel", un espace permettant aux clients d'accéder en ligne à un éventail d'offres et services d'AT, ce qui leur évite les déplacements aux agences commerciales. Algérie Télécom a précisé, dans un communiqué, que ce nouveau service en ligne "est accessible de partout 24/24 et 7/7 sur le lien : store.at.dz ou depuis le site web d'Algérie Télécom : www.algerietelecom.dz". Cet espace permet aux clients d'accéder en ligne à un éventail d'offres et services d'Algérie Télécom afin de "gagner du

temps et d'éviter les déplacements au niveau des agences commerciales", soulignant que cette solution virtuelle qui est appliquée entièrement en mode 3D et 360, contient trois (3) espaces (un espace d'accueil, un espace dédié aux équipements et services commercialisés dans le réseau commercial "Boutique Idoom" et un espace exclusivité. A travers cet espace commercial digital, Algérie Télécom réitère son engagement envers sa clientèle afin d'"assurer la prise en charge de leurs besoins et la continuité de ses services en ligne".



Le Malawi réclame 300 milliards à une société américaine

Le Malawi réclame plus de 300 milliards de dollars à la société américaine Columbia Gem House pour des recettes fiscales impayées sur des pierres précieuses extraites du Malawi et exportées vers les Etats-Unis. Une lettre du ministre de la Justice, Thabo Chakaka Nyirenda, datée de mardi et adressée à Columbia Gem House, accuse la compagnie américaine d'avoir éludé les droits de douane sur les ventes de rubis et de saphirs extraits de sa mine Chimwadzulo, à Ntcheu, au Malawi, depuis 2008. Nyirenda a affirmé que Nyala Mines Limited, filiale de Columbia Gem House, n'a payé qu'environ 600 dollars d'impôts sur les 24 milliards de dollars de revenus estimés provenant de son exploitation au Malawi. Il exige que la société paie 309.600.000.000 dollars d'impôts au Malawi, soit une somme plus de cent fois supérieure au budget annuel du pays pauvre. La société et sa filiale "ont violé leurs obligations fiduciaires et la loi au Malawi lorsqu'elles ont omis de divulguer tous les revenus réalisés grâce à l'investissement et lorsqu'elles se sont livrées à des pratiques commerciales erronées et à des techniques de prix de transfert inappropriées dans le cadre de l'exploration de rubis et de saphirs", affirme-t-il. Nyirenda ajoute que le Malawi se réserve le droit d'engager des poursuites pénales contre ces sociétés "et contre toute personne ayant participé à l'évasion fiscale et à la facturation frauduleuse des exportations".

Après Lavrov et Macron, Blinken en tournée en Afrique

Le chef de la diplomatie américaine va voyager en août en Afrique du Sud, en République démocratique du Congo et au Rwanda, a annoncé vendredi le département d'Etat. Antony Blinken aura pour but de montrer "aux pays africains qu'ils ont un rôle géostratégique essentiel et sont des alliés cruciaux sur les questions les plus brûlantes de notre époque, de la promotion d'un système international ouvert et stable à la lutte contre les effets du changement climatique, l'insécurité alimentaire et les pandémies mondiales", a indiqué le département d'Etat dans un communiqué. Blinken visitera Johannesburg et la capitale de l'Afrique du Sud, Pretoria, du 7 au 9 août, puis la capitale de la République démocratique du Congo, Kinshasa, avant de se rendre au Rwanda.

Ooredoo renforce ses investissements en Algérie

Le groupe de télécommunications Ooredoo a rendu public, ce jeudi 28 juillet 2022, ses résultats financiers du 1er semestre 2022. Les revenus de Ooredoo (Algérie) ont atteint 42,6 milliards de dinars algériens au 1er semestre 2022, contre 41 milliards de dinars durant le 1er semestre 2021, soit une progression de 4,3%. Le parc clients est quant à lui estimé à 12,9 millions d'abonnés à fin juin 2022. Le résultat avant intérêts, impôts (taxes), dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations (EBITDA) a atteint 15,6 milliards de dinars algériens au 1er semestre 2022, contre 14,6 milliards de dinars à la même période de l'année 2021, soit une progression de 6,4%. En termes d'investissements durant le premier semestre 2022, Ooredoo Algérie a consacré 6,6 milliard de dinars algériens, contre 3,6 mil-



liards de dinars durant la même période de l'année 2021, soit une progression de 86,5%. A l'annonce de ces résultats, le directeur général de Ooredoo, Bassam Yousef Al Ibrahim, a déclaré : « Ooredoo Algérie clôture le premier semestre de l'exercice 2022 par des résultats positifs confirmant ainsi

la viabilité de sa stratégie tournée vers la transformation digitale, qui contribuera à faire de l'économie numérique un moteur de développement du secteur de la téléphonie mobile en Algérie grâce notamment au renforcement de nos investissements. Le bilan d'activités de Ooredoo au 1er

semestre 2022 a dépassé nos prévisions grâce notamment à la multitude des actions à Responsabilité sociale dans des domaines aussi divers que l'environnement, l'éducation, le volontariat et la santé. Ces résultats prouvent une fois de plus que Ooredoo a adopté une stratégie fiable et qui s'est traduite notamment par sa certification de « Best Place To Work » ainsi que sa double consécration des prix du Silver Stevie Award et le Bronze Stevie Award, respectivement pour son offre YOOZ et sa politique en termes de Ressources Humaines durant la pandémie de la COVID-19. »

MISE AUX POINGS

Le Président Tebboune s'est engagé "à poursuivre les efforts pour l'autonomisation de la femme, l'amélioration de sa situation, la consolidation de ses droits et sa protection contre toutes les formes de violence, outre la création de mécanismes de renforcement de l'entrepreneuriat féminin, notamment dans les zones rurales"

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

MÉTÉO D'ALGER

Dimanche 31 juillet 2022

31 °C / 23 °C



Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 30 km/h
Humidité : 73 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 25 km/h
Humidité : 84 %

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

HORAIRES DES PRIÈRES

Dimanche 2 mouharam 1444

Dohr : 12h55
Assar : 16h42
Maghreb : 19h59
Îcha : 21h31

Lundi 3
mouharam 1444
Sobh : 04h14
Chourouk : 05h53

VENTE DE MATÉRIEL MILITAIRE À HAFTAR

Une entreprise française « viole » l'embargo de l'Onu

Le maréchal Khalifa Haftar a perdu une bataille dans la guerre judiciaire qui l'oppose aux États-Unis, à des ressortissants libyens l'accusant de tortures et d'exécutions extrajudiciaires.

Une juge fédérale a estimé que Khalifa Haftar « n'avait pas coopéré avec la justice et qu'il pouvait donc être condamné par défaut à verser des dommages et intérêts aux plaignants », a rapporté la presse française, dont le Figaro. Il peut encore faire appel de cette décision et il faudra d'autres audiences pour déterminer le montant des compensations, mais cette décision « représente un revers majeur » pour le maréchal. «La justice a gagné et Haftar va devoir répondre de ses crimes de guerre» estimé Faisal Gill, l'un des avocats à l'origine de la procédure, dans un communiqué transmis aux médias étrangers, dont français. Une juge américaine a fixé la date du 28 octobre à Khalifa Haftar pour répondre aux accusations de crimes de guerre en Libye. En 2019 et 2020, des familles libyennes avaient porté plainte au civil contre Khalifa Haftar « responsable de la mort de leurs proches, tués dans des bombardements » selon eux. À la tête de l'Armée nationale libyenne (ANL), ils ont affirmé qu'« il s'est engagé dans une guerre sans discernement contre la population libyenne », tuant, ont-ils poursuivi, dans leurs déclarations et témoignages « de nombreux hommes, femmes et enfants dans des bombardements et à procéder à la torture de nombreux civils ». Ces familles ont appuyé leur demande sur une loi américaine de 1991, le «Torture Victim Protection Act» qui permet « de poursuivre au civil toute personne qui, agissant à titre officiel pour une nation étrangère, a commis des actes de torture et/ou des exécutions extrajudiciaires ». La justice américaine avait gelé le dossier avant les élections qui étaient prévues décembre 2021 « pour ne pas influencer sur le scrutin ». L'affaire avait repris son cours, après



l'annulation des élections en question, même si « Khalifa Haftar ait tenté, en vain, d'invoquer une immunité de chef d'Etat ». Par ailleurs une entreprise française est au centre d'un scandale suite à des accusations à son encontre, d'avoir vendu du matériel de surveillance performant, au maréchal Haftar, qui n'a pas été privé, pour rappel, du fort soutien de Paris, depuis sa venue sur la scène libyenne. Les médias français rapportent qu'une entreprise française "Nexa Technologies" aurait vendu du matériel de surveillance à Khalifa Haftar, « qui tentait de prendre le contrôle de la capitale libyenne Tripoli, malgré l'embargo de l'ONU », est-il précisé. Le Parquet national antiterroriste français, de son côté « rechigne », selon les médias français « à faire toute la lumière sur cette nouvelle affaire sensible ». Il est rapporté qu'« une entreprise française a vendu, via une filiale aux Emirats arabes unis, un système de surveillance des communications à l'Armée nationale libyenne du maréchal Haftar », a rapporté hier, le journal français Libération.

Il a indiqué que « selon nos informations, ce qu'ont découvert en juin les gendarmes de l'Office central français de lutte contre les crimes contre l'humanité, les génocides et les crimes de guerre (OCLCH), qui enquêtaient alors sur un autre contrat passé par cette société, bap-

tisée Nexa Technologies », c'est que non seulement, a écrit le journal « la petite entreprise française s'appretait à fournir à un acteur non étatique et non reconnu par la communauté internationale, du matériel de surveillance de pointe », mais elle devait pour ce faire contourner l'embargo instauré en 2011 par le Conseil de sécurité des Nations unies ». La même source a indiqué que « le système acquis par Haftar, «alpha max», permet d'écouter toutes les communications téléphoniques dans une zone, dont la taille dépend de l'antenne » et d'ajouter « une technologie d'interception tactique, disent les experts ».

K. B.

NOYADES 14 décès en 48 heures

Quatorze décès par noyade dans des plages et des retenues d'eau ont été enregistrés durant les dernières 48 heures, selon un bilan de la Protection civile diffusé hier et dans lequel l'on déplore également la mort de 10 personnes dans des accidents de la route survenus à travers le pays. Il s'agit de 9 décès au niveau des plages et 5 autres dans des retenues d'eau, note la même source, précisant que dans la wilaya d'Alger, le corps sans vie d'un jeune homme de 28 ans a été repêché à la plage surveillée de Reghaia "hors les horaires de surveillance", alors qu'à Ain Temouchent, le corps d'un adolescent de 16 ans a été repêché à la plage surveillée El Bir, "hors les horaires de surveillance". Le bilan de la Protection civile fait état également de la mort par noyade d'un adolescent de 17 ans à la plage interdite à la baignade Les Falaises, dans la wilaya de Bejaia, ainsi qu'un autre adolescent (17 ans) dans la wilaya de Boumerdes, au niveau de la plage surveillée Djaouhara. A Mostaganem, les plongeurs de la Protection civile ont repêché le corps sans vie d'une fillette de 9 ans à la plage surveillée Bahara-Centre, alors qu'un homme de 54 ans s'est noyé dans une retenue collinaire dans la Commune de Bouguirat.

A Skikda, un homme de 54 ans s'est noyé à la plage interdite Karbaz, ainsi que deux adolescents (17 et 18 ans), noyés à la plage interdite Sekay, alors que dans la wilaya de Souk Ahras, quatre enfants âgés entre 9 et 12 ans se sont noyés dans un barrage au lieu-dit Sidi-Mellag, selon le bilan de la Protection civile qui a déploré aussi la mort par noyade d'un homme de 43 ans à la plage interdite Sidi-Maarouf.

R. S.

ARMÉE DE LIBÉRATION SAHRAOUIE

Feu sur les positions des soldats de l'occupant marocain

L'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) a mené de nouvelles attaques contre des positions des forces de l'occupant marocain dans le secteur de Haouza, a indiqué, vendredi, le ministère sahraoui de la Défense dans son communiqué militaire N 597. Selon la même source, rapportée par l'Agence de presse sahraouie (SPS), des unités de l'APLS ont ciblé les retranchements des forces de l'occupant marocain dans la région de Arbib Aziza dans le secteur de Haouza, infligeant aux forces d'occupation marocaines des pertes humaines et matérielles considérables. Jeudi, des détachements avancés de l'APLS avaient intensifié leurs bombardements contre les forces d'occupation marocaines dans les régions de Oudi Dhamrane, Sebkhia Tnouched et Akrara El Farsik dans le secteur de Mahbès, a-t-on rappelé. "Les attaques de l'armée sahraouie se poursuivent contre les forces d'occupation marocaines qui ont subi de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte", conclut le communiqué.

R. I.

NIGÉRIA

L'armée élimine 30 terroristes

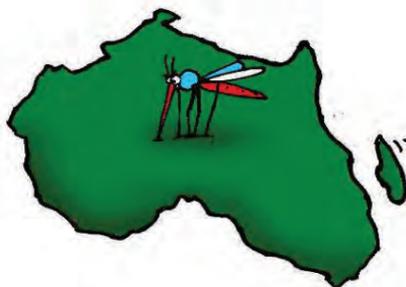
L'armée nigérienne a annoncé avoir tué au moins 30 terroristes qui avaient tendu une embuscade, dimanche dernier, à une brigade de la garde présidentielle à la périphérie d'Abuja, la capitale du pays, a déclaré un porte-parole de l'armée. Bernard Onyeuko, porte-parole des forces armées nigériennes, a indiqué aux médias, lors d'une conférence de presse, jeudi dernier, que la Garde nationale avait éliminé ces hommes armés en repoussant leur attaque dimanche dernier, puis lors des opérations de suivi qui se sont prolongées jusqu'à mardi dans le secteur de Bwari à Abuja.

"Les gardes présidentielles étaient en patrouille lorsqu'elles ont été prises en embuscade dans la nuit de dimanche à lundi", a précisé le porte-parole de la brigade, Godfrey Abakpa, dans une déclaration aux médias. Plusieurs militaires ont été blessés au cours de l'embuscade, qui a eu lieu le long d'une route de la zone de Bwari. Mercredi, des sources militaires ont indiqué aux médias que deux officiers avaient été blessés par balle par les assaillants, qui ont ensuite fui les lieux. Un autre militaire est décédé mardi dans un hôpital alors qu'il était soigné pour une blessure par balle. Les troupes ont réussi à sécuriser les villages de Kawu et d'Iso dans la région de Bwari au cours d'une opération de nettoyage, détruisant les cachettes des hommes armés, a ajouté Onyeuko. La garde présidentielle, une brigade d'élite de l'armée, est chargée de la protection du président nigérian et de ses invités, de la défense de la résidence présidentielle, de diverses fonctions d'apparat et de la sécurité dans la capitale du pays.

R. I.

SOUS-RIRE

Sans commentaire ...



BE/ALC/2022